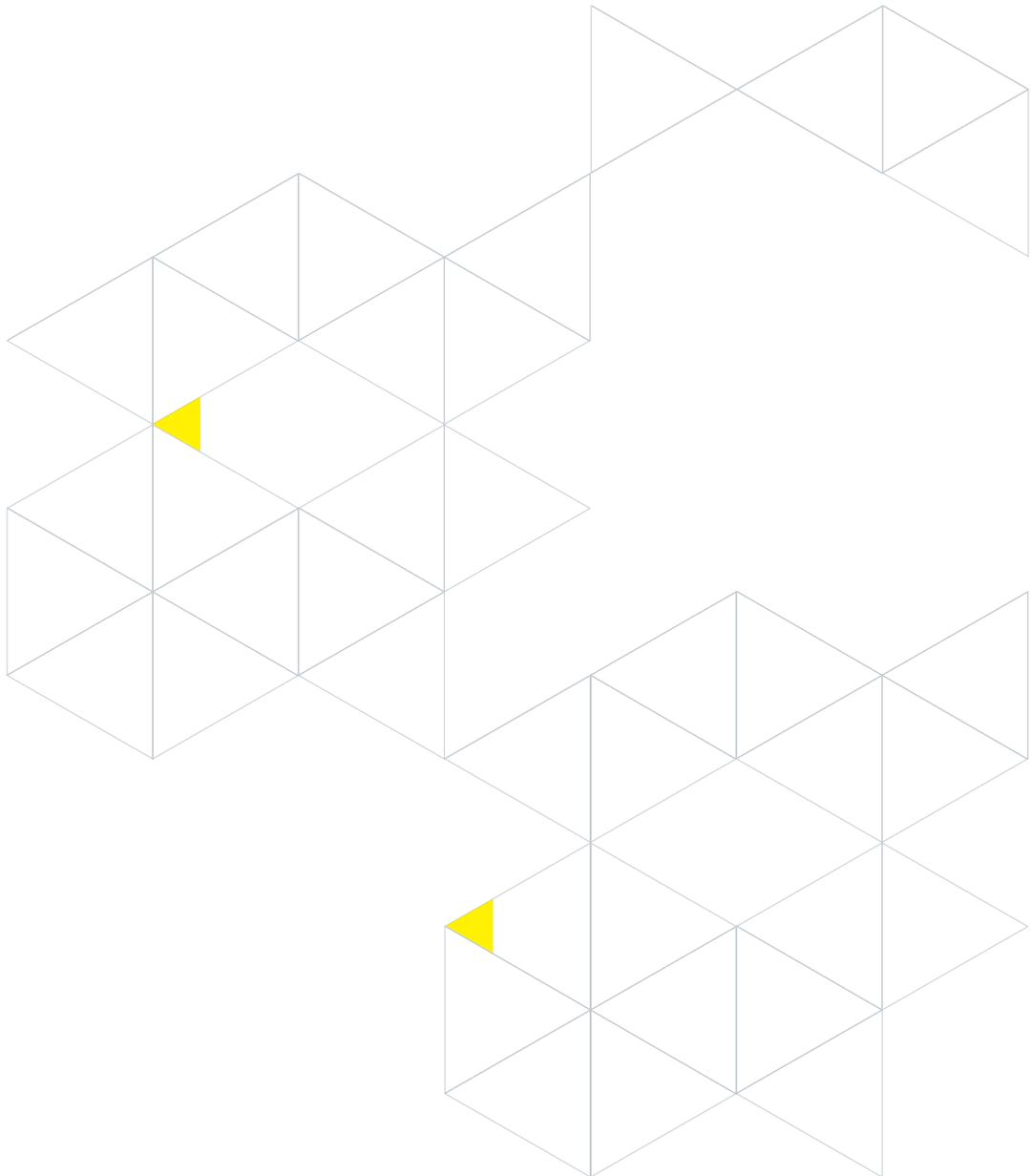
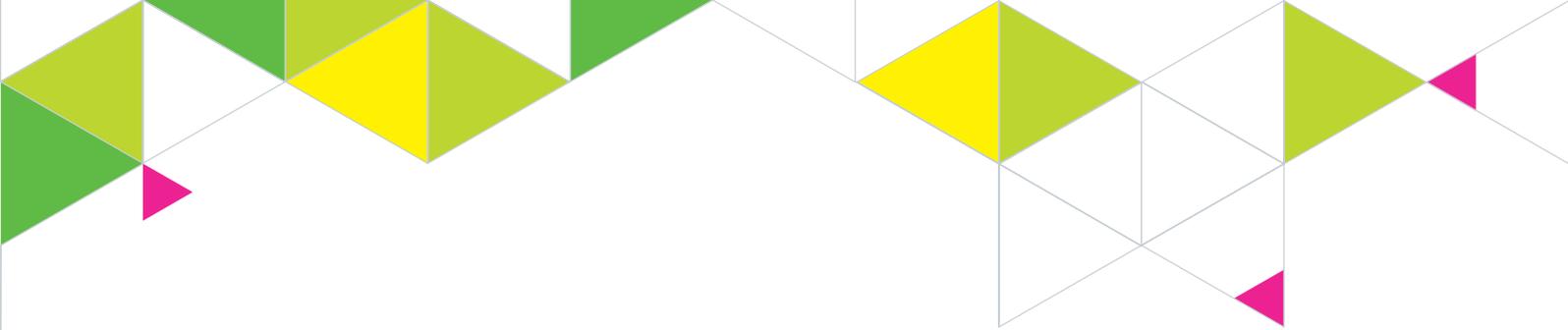


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

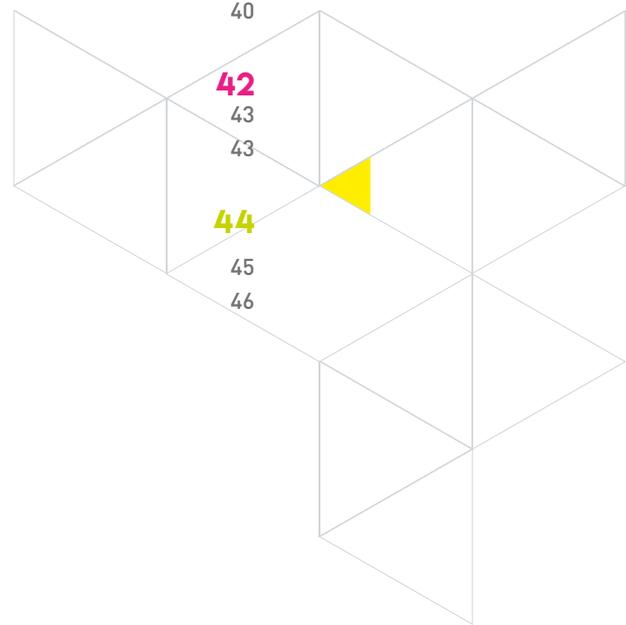


GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE



SOMMAIRE

Éditorial du président Philippe Tautou	6
Le mot du directeur général des services Michel Frangville	7
GPS&O PUISSANCE 73 !	8
La plus grande communauté urbaine de France	9
Une ambition commune portée par les élus	11
UN CADRE CLAIR POUR DÉCIDER ET AGIR	12
La définition de l'intérêt communautaire, une étape clé	12
Des schémas de référence	14
RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ	16
Dev&Co, un levier pour l'économie	17
Mobilité : l'arrivée du RER se prépare déjà	20
Tourisme : des atouts à valoriser	23
Une identité culturelle pour le territoire	24
GPS'Ose le sport !	26
AMÉLIORER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE	28
Urbanisme : une vision d'avenir partagée	29
Habitat : GPS&O coordonne et régule	30
12 quartiers au cœur de la politique de la ville et du renouvellement urbain	32
Un environnement à préserver	33
GPS&O s'engage pour la ruralité	34
Un solide ancrage européen	35
OFFRIR DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR TOUS AU MEILLEUR COÛT	36
Déchets : une organisation et une maîtrise renforcées	37
Eau et assainissement : un rôle étendu pour GPS&O	38
Le défi de la voirie	40
GPS&O FÉDÈRE ET CONCERTÉ	42
Un lien toujours plus étroit avec les communes	43
Un souci de proximité et de partage	43
DES RESSOURCES POUR AGIR	44
Le personnel au cœur du projet	45
Un budget contrôlé au service de tous	46



LES RENCONTRES 15 SEPT.
DU TERRITOIRE 2017

RE DE LA SEINE UN VECTEUR
MIDABLE D'ATTRACTIVITE ET DE
QUALITE DE VIE







RESTER PROCHE DES PRÉOCCUPATIONS DE NOS CONCITOYENS

Ce rapport d'activité 2017 illustre les compétences et les réalisations portées par Grand Paris Seine & Oise au cours de sa deuxième année d'existence. Je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance à tous ceux, élus et agents, qui se sont mobilisés pour relever les défis de la consolidation de notre jeune communauté urbaine.

Leurs efforts n'ont pas été vains : la continuité des services publics, qui demeure ma priorité, a été, dans de nombreux domaines, optimisée par une amélioration du service rendu aux habitants, ce qui est pour nous un souci constant. Cet objectif sera bien évidemment poursuivi.

Dans le même temps, après concertation, les élus du territoire ont arrêté ce qui sera notre intérêt communautaire. Nous avons ainsi défini ensemble le cadre stratégique de l'action future de la communauté urbaine.

Tout ce travail de fond que nous accomplissons conforte, à mes yeux, le rôle fédérateur d'une intercommunalité comme GPS&O dans l'organisation territoriale. Elle seule peut réunir les expertises et mutualiser les moyens pour mener à bien les projets utiles, voire indispensables, aux habitants de nos communes sans perdre sa raison d'être qui est de rester proche des préoccupations de nos concitoyens, de répondre efficacement à leurs attentes.

Ces projets, nous avons commencé à les mettre sur les rails cette année. Je suis confiant dans notre capacité à les concrétiser prochainement et à mettre en valeur notre beau territoire.

PHILIPPE TAUTOU
Président de Grand Paris Seine & Oise



DES CADRES STRATÉGIQUES POUR AGIR

L'an II de la communauté urbaine est marqué par la poursuite de la construction de ses fondations. Le périmètre d'activité de l'Établissement est fortement bouleversé par la prise en charge de nouvelles compétences (voirie), la restitution aux communes de certaines compétences portées par les anciennes intercommunalités (enfance, petite enfance), l'intégration d'activités portées par des syndicats intercommunaux dissous en 2017 (déchets et eau/assainissement notamment). Les effectifs progressent en conséquence pour se situer à 1 000 agents environ.

En parallèle, l'année se caractérise par un bond en avant majeur dans la définition des cadres stratégiques d'actions pour le moyen et le long terme : définition de l'intérêt communautaire votée à une très large majorité, arrêt ou poursuite de plusieurs schémas directeurs (culture, sport, filière déchets...) et plans portant sur l'urbanisme et l'habitat.

La poursuite de la construction de cette grande intercommunalité francilienne nécessitera en 2018 des orientations politiques pour équilibrer le navire et adapter sa voilure. C'est à ce prix que l'édifice pourra pleinement jouer le rôle qu'en attendent ses élus et que les agents y trouveront un cadre professionnel clair et motivant. Cette année encore, ils n'ont pas démerité face aux défis qui ont été les leurs. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement sans faille au quotidien.

MICHEL FRANGVILLE
Directeur général des services



GPS&O PUISSANCE 73 !



La plus grande communauté urbaine de France

Née de la fusion de 6 intercommunalités le 1^{er} janvier 2016, Grand Paris Seine & Oise est la plus grande communauté urbaine de France. Forte de 73 communes et 408 000 habitants, elle s'étend de part et d'autre de la Seine, dans un cadre à la fois urbain et rural.



GPS&O fédère 73 communes, soit environ 408 000 habitants, sur un territoire sur 500 km² constitué de 2/3 d'espaces naturels.

C'est un nouveau pôle de développement majeur qui s'est installé dans le paysage du grand ouest parisien le 1^{er} janvier 2016. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise exerce depuis cette date des compétences élargies, qui ont évolué en 2017. Elles sont réparties dans trois grands domaines :

Aménagement du territoire

- ▶ Mobilité
- ▶ Aménagement et urbanisme
- ▶ Politique de la ville
- ▶ Habitat

Développement et cadre de vie

- ▶ Développement économique
- ▶ Tourisme
- ▶ Développement durable
- ▶ Environnement
- ▶ Transition énergétique
- ▶ Culture et sport

Services techniques

- ▶ Eau et assainissement
- ▶ Déchets
- ▶ Espace public et voirie

UN PATCHWORK DE PAYSAGES

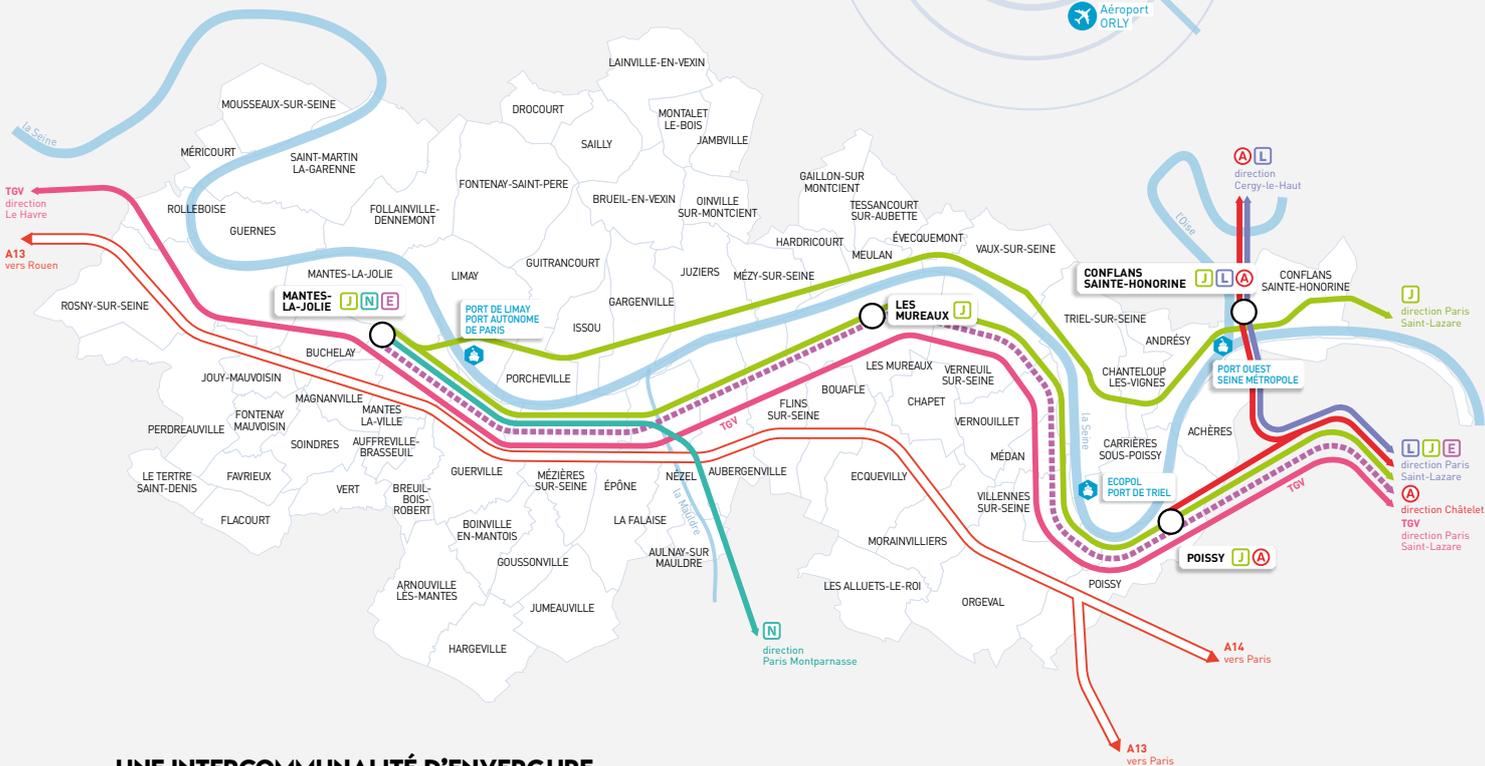
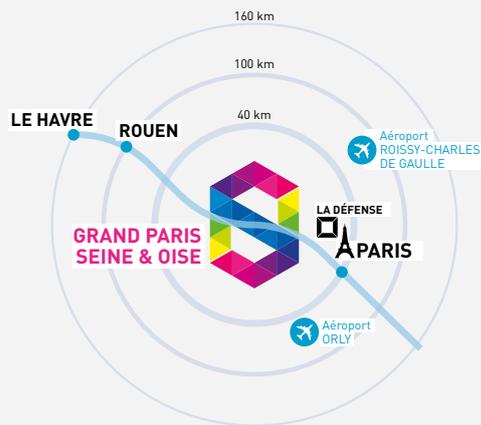
La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, idéalement positionnée sur l'axe stratégique Paris – Rouen – Le Havre, s'étend sur quelque 500 km². Elle fédère 73 communes, soit environ 408 000 habitants, autour des pôles urbains de Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Poissy et Conflans-Sainte-Honorine/Achères. Bien desservi par des infrastructures routières, autoroutières (A13, A14) et ferroviaires (ligne J du Transilien, RER B), le territoire bénéficie de nombreux atouts. Ils seront encore renforcés par de grands projets de transports structurants : le prolongement du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie en 2024, le Tram 13 Express, la Ligne Nouvelle Paris Normandie, le port Seine Métropole Ouest, le canal Seine Nord.

UN CADRE DE VIE ENVIÉ

GPS&O offre aussi un cadre de vie envié, constitué de 2/3 d'espaces naturels (20 000 ha d'espaces agricoles et 12 000 ha

de forêt). Ce territoire se compose d'un patchwork d'espaces et de paysages variés, articulés autour la Seine. Le fleuve serpente d'est en ouest sur une distance de 55 km de Conflans-Sainte-Honorine jusqu'à Mousseaux-sur-Seine. Autour de cet élément structurant, on trouve des coteaux, des plateaux ou des plaines agricoles essentiellement dédiées aux cultures céréalières ; des bourgs ruraux ou des villages ; de petites villes ; des pôles urbains avec des quartiers d'habitat vertical dissociés des centres historiques et leur patrimoine... Cette diversité assumée n'est pas un frein à un sentiment d'appartenance même si les franchissements de la Seine peuvent compliquer les déplacements.

Associer un développement équilibré associant densification de certains secteurs à relier avec des espaces naturels à préserver et valoriser est l'un des défis à relever par la communauté urbaine.



UNE INTERCOMMUNALITÉ D'ENVERGURE

► **1^{er} janvier 2016**
Création de la communauté urbaine

Regroupement de
► **73 communes**
du Nord des Yvelines

► **55 km de Seine**
18 franchissements : ponts
routiers et ferroviaires,
passerelles, viaducs...

► **408 000**
habitants

► **150 000**
logements

► **500 km²**
de superficie dont les
deux tiers composés
d'espaces naturels

► **1 393 km**
de voirie communautaire

Une ambition commune portée par les élus

Tout au long de sa deuxième année d'existence, la communauté urbaine a poursuivi et conforté sa double vocation : préparer l'avenir en aménageant et en développant le territoire d'un côté et de l'autre, assurer les services quotidiens au profit des communes et de leurs habitants avec plus d'efficacité et au meilleur coût.

LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

► **Le conseil communautaire** : l'organe décisionnel est composé de 129 conseillers représentant les conseils municipaux des 73 communes membres.

► **Le bureau communautaire** : présidé par Philippe Tautou, l'exécutif est constitué de 15 vice-présidents et 6 conseillers délégués.

► Des commissions :

- Préparatoires au conseil communautaire : affaires générales ; attractivité du territoire ; aménagement du territoire ; mobilités durables et voiries ; environnement durable et services urbains
- Commission locale d'évaluation des transferts de charge (CLETC)
- Commission d'appel d'offres (CAO)

► **La conférence des maires** : cet espace consultatif a vocation à informer et à favoriser les échanges entre les 73 maires de GPS&O.

Enfin, une réflexion est lancée autour de la création d'un conseil de développement économique qui doit être officiellement installé en 2018.

LES ÉLUS DANS L'ACTION

Si en 2016, année de la création de GPS&O, les délibérations de nature organisationnelle étaient largement majoritaires par rapport à celles liées aux compétences, la tendance s'est inversée en 2017. Les votes concernant des décisions de nature opérationnelle ont sensiblement augmenté.

Cet inversement de tendance illustre bien que l'action de la communauté urbaine se concentre désormais dans l'exercice de ses missions.

C'est particulièrement flagrant pour :

- La voirie (+ 300 % d'augmentation de délibérations par rapport à 2016)
- L'habitat et le logement (+ 200 %)
- Les déchets (+ 170 %)

► 12

arbres ont été préservés en 2017 grâce à la dématérialisation des documents du conseil communautaire.

DÉLIBÉRATIONS PRISES EN 2017*

	Bureau communautaire	Conseil communautaire	TOTAL
Gouvernance	14	41	55
Finances et contrôle de gestion	51	90	141
Action foncière et urbanisme	13	31	44
Ressources humaines	2	13	15
Eau et assainissement	8	15	23
Habitat / logement	33	15	48
Développement durable et environnement	2	26	28
Déplacements, mobilité et accessibilité	4	8	12
Action culturelle	22	14	36
Grands projets et attractivité économique	8	4	12
Politique de la Ville	10	5	15
Gestion et valorisation des déchets	9	4	13
Voirie, espace public et propreté	1	22	23
Ruralité, agriculture et forêt	-	2	2
Sports	7	4	11
Numérique	-	1	1
Tourisme	2	-	2
TOTAL	186	295	481

*Dans le cadre de sa délégation, le président Philippe Tautou a pris 748 décisions (562 en 2016). Elles portent en majorité sur des marchés publics à procédure adaptée, permettant à la communauté urbaine d'agir plus rapidement.

An aerial photograph of a city, likely Montreal, showing a dense residential area with a mix of houses and apartment buildings. A large river, the St. Lawrence River, flows through the city, with a prominent industrial area featuring several large buildings and a tall chimney stack. The foreground shows a green lawn and a road. The image is framed by a decorative border of blue and white geometric shapes at the top and bottom.

UN CADRE CLAIR POUR DÉCIDER ET AGIR

L'intérêt communautaire, une étape clé

La communauté urbaine est compétente, au titre de ses compétences obligatoires, pour la définition, la création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire. Elle l'est aussi pour la construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements sportifs, culturels, socioculturels, socioéducatifs lorsqu'ils sont d'intérêt communautaire. Définir l'intérêt communautaire revient essentiellement à préciser ce qui relève de la commune ou de la communauté urbaine.

La définition de l'intérêt communautaire a été votée le 28 septembre 2017 à une nette majorité (115 pour ; 5 contre ; 5 abstentions ; 4 ne se prononcent pas). Cette très large majorité résulte de l'important travail de concertation mené en amont.

LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

La définition de l'intérêt communautaire de GPS&O va se décliner sur deux plans :

► **Opérations d'aménagement** : l'intérêt communautaire portera sur des périmètres stratégiques en vue de cibler les espaces du territoire où GPS&O pourra engager des actions à fort potentiel. La maîtrise d'ouvrage publique y relèvera alors de la responsabilité unique de GPS&O.

► **Les équipements** : l'intérêt communautaire portera sur les installations rayonnantes à l'échelle du territoire par leur offre, leur situation ou leur rôle de tête de réseau et permettant à la communauté urbaine d'affirmer sa propre identité culturelle et sportive. Les 11 piscines ont ainsi été intégrées au titre du « savoir-nager ».

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS VISÉS

La mutation de grandes zones d'activité économique en zones mixtes

GPS&O est compétent de plein droit sur l'ensemble de ses 55 zones d'activité économique. Cependant, cette compétence obligatoire y limite strictement la création d'opérations d'aménagement à celles qui auront pour seule vocation la création d'activité économique. Afin de transformer ces zones en espaces urbains mixtes accueillant logements, commerces et bureaux, la communauté urbaine souhaite inclure certaines de ces grandes zones économiques à des périmètres d'intérêt communautaire au sein desquels tous types d'opérations d'aménagement pourront être créés.

Il a donc été décidé de déclarer d'intérêt communautaire, à compter du 1^{er} janvier 2018, les périmètres suivants :

- Transformation du secteur dit Dunlopillo à Mantes-la-Jolie
- Requalification du parc d'activité économique Quarante Sous à Orgeval et Villennes-sur-Seine, porte d'entrée à l'est du territoire
- Mutation du secteur économique des Brosses à Magnanville et Mantes-la-Ville

Transformer les quartiers de gare Eole, un levier de développement

Le prolongement du RER E à l'ouest jusqu'à Mantes-la-Jolie en 2024 en passant par le quartier d'affaire de la Défense et Nanterre est en cours. Sur le territoire de GPS&O, il va s'accompagner de l'émergence de 9 gares Eole où l'offre ferroviaire sera très significativement améliorée et à partir desquelles le système de déplacements sera organisé de façon à irriguer l'ensemble du territoire.

Si la communauté urbaine ne finance pas l'infrastructure, elle est compétente dans la quasi-totalité des domaines relatifs au développement territorial qu'Eole permet d'espérer, au premier rang desquels le développement économique et les mobilités, l'aménagement, l'habitat mais aussi dans des champs plus techniques comme l'eau, l'assainissement et la voirie.

Six quartiers de gare Eole disposant de disponibilités foncières sont appelés à se transformer en accueillant logements, bureaux, activités économiques diverses, services et équipements. Ils ont vocation à dynamiser fortement l'attractivité tant résidentielle qu'économique du territoire. Ces 6 quartiers constitueront autant de périmètres d'intérêt communautaire à compter du 1^{er} janvier 2018. Ils sont situés à proximité des gares Mantes-la-Jolie, Mantes Station, Épône-Mézières, Les Mureaux, Verneuil-Vernouillet et Poissy.

LES ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE RETENUS



La Médiathèque communautaire aux Mureaux offre un espace de 2500 m².

Les futurs équipements, réseaux d'équipements ou établissements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs, sportifs seront d'intérêt communautaire s'ils répondent à au moins deux des critères suivants :

- Capacité à satisfaire, à lui seul, l'intégralité ou l'essentiel d'un besoin de service public sur le territoire de GPS&O.
- Permettre la pratique sportive de haut niveau à l'échelle régionale, nationale ou européenne selon les normes fédérales.
- Bénéficier d'une labellisation, d'un agrément ministériel ou fédéral d'envergure nationale (Musée de France, Scène nationale, Pôle espoir sportif...).
- Avoir une capacité d'accueil d'au moins 1 000 places assises.
- Avoir une fréquentation annuelle estimée supérieure à 30 000 entrées.

Des schémas de référence

Définir une feuille de route claire, précise et prospective pour satisfaire les besoins du quotidien, anticiper ceux qui pourraient émerger en se projetant dans l'avenir : voilà l'objectif des principaux plans et schémas qui ont été lancés ou qui se sont poursuivis en 2017.



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui doit être approuvé fin 2019 définira les grands axes stratégiques de développement.

Dès sa création, la communauté urbaine s'est efforcée de structurer son action à court, moyen et long terme. En clair, elle a mis en place une organisation lui permettant d'assurer la continuité du service public dans son champ de compétences tout en menant une réflexion à l'échelle de son territoire pour évaluer et anticiper les besoins futurs.

Cette démarche incluant une concertation avec élus, bien sûr, mais aussi avec les partenaires institutionnels et les habitants lui permet d'avoir une maîtrise et des perspectives. Elle consiste également à mettre en place un cadre pour sélectionner les projets futurs et les positionner au bon niveau.

LE PROJET DE TERRITOIRE SE DESSINE

L'ensemble de ces diagnostics et de ces projections permettra d'alimenter le projet de territoire. Ce document majeur doit définir la feuille de route de la communauté urbaine pour les années à venir en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources.

URBANISME, HABITAT, ENVIRONNEMENT

Les services communautaires se mobilisent autour de nombreuses thématiques relevant de leurs compétences. Pour trois d'entre elles, un plan est en voie de finalisation.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Démarche pluriannuelle majeure avec pour objectif ambitieux une approbation en fin d'année 2019, le PLUi fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol et précise la stratégie de développement au travers de grands projets en matière d'environnement, de transports, d'habitat, de développement économique et de préservation du patrimoine. Il est complété par l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit pour les 10 à 15 années à venir les grands axes stratégiques de développement. Le PADD a été débattu au conseil communautaire du 23 mars 2017 puis au sein de 43 conseils municipaux. Une réflexion sur l'annexe « patrimoine » du PLUi a été menée en complément. Ce document vise à conserver les spécifici-

tés du territoire et préserver et valoriser les qualités urbaines, architecturales et paysagères. 4 000 éléments paysagers et 4 000 éléments bâtis ont été identifiés.

La concertation est la « marque de fabrique », la communauté urbaine ayant fait le choix d'associer le plus grand nombre d'acteurs du territoire pour nourrir la réflexion autour du PLUi :

► **Grand public** : réunion de synthèse le 16 mars présentant les grandes orientations du PADD en présence de 200 habitants, puis une autre avec les associations le 26 avril ; 8 ateliers citoyens ouverts à tous proposés en octobre et novembre (231 participants) ; déploiement de supports d'information ; exposition itinérante présentée dans 5 gares (Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, Les Mureaux, Meulan-Hardricourt et Mantes-la-Jolie) et une autre à disposition des communes déployées dans 12 mairies ; carte participative.

► **Communes** : 3 conférences intercommunales des maires ; 9 ateliers thématiques (aménagement/environnement, développement économique, mobilité/transport) ; 2 séries de 3 ateliers de travail en phase réglementaire avec les 73 communes ; 1 plateforme collaborative mise en ligne le 17 octobre.

S'y ajoute la possibilité de s'exprimer via des supports comme le registre de concertation, le site internet ou par mail (construireensemble@gpseo.fr).

Le Plan Local d'Habitat intercommunal (PLHi)

Ce programme est en cours d'approbation. Il sera définitivement adopté au 1^{er} trimestre 2019. Les grandes lignes du PLHi, qui couvrira la période 2018/2023, reposent sur 5 axes :

- **Contribuer à l'effort régional** de production de logements en veillant au développement équilibré et durable du territoire.
- **Agir pour un parc social attractif.**
- **Prévenir la dévalorisation** du parc privé, renforcer son amélioration et lutter contre l'habitat indigne.
- **Contribuer à répondre** aux besoins spécifiques en logements.
- **Piloter et animer** la mise en œuvre du PLHi pour en assurer la réussite, en s'appuyant notamment sur les outils d'observation existants.

Un objectif de 2300 nouveaux logements par an est visé durant cette période. Ce développement résidentiel important sera privilégié dans les centres constitués et les quartiers de gare. L'objectif est de programmer des projets compacts, en limitant l'étalement urbain. Pour permettre la réalisation des parcours résidentiels et prendre en compte les obligations de production en logement social pour les communes déficitaires, le PLHi a fixé des objectifs chiffrés (cf. chiffres clés).

Plan Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET)

Ce document, qui s'inscrit dans une approche d'aménagement et de développement durable, a vocation à intégrer les problématiques de ressources et de pollution dans la définition de nouveaux axes de développement socio-économiques et sociétaux. Il définit également les objectifs et les moyens pour limiter l'impact énergétique et carbone des actions mises en œuvre par GPS&O.

La communauté urbaine a souhaité aller plus loin que le cadre strictement réglementaire pour que le PCAET participe à l'élaboration du projet de territoire. Après un premier diagnostic réalisé en 2016 et 2017, des compléments et approfondissements sont en cours.

LES AUTRES PISTES

D'autres compétences font également l'objet d'une réflexion prospective. C'est notamment le cas de la culture, GPS&O souhaitant la positionner comme levier d'excellence, d'innovation, d'aménagement et d'attractivité. Plus d'une centaine d'acteurs du territoire (élus, directeurs des affaires culturelles, associations, acteurs culturels ou économiques...) ont participé activement au premier « Rendez-vous de la culture » avant une seconde invitation lancée en 2018 et centrée autour du jeune public. Les bases du projet culturel de territoire ont été posées en juin 2017 et les premières mesures engagées dès le deuxième semestre 2017.

De nombreuses autres thématiques sont également concernées : cohérence écologique, stratégie agricole et forestière, stratégie de rabattement des 25 gares,

schéma directeur cyclable, stratégie des mobilités durables, stratégie touristique, schéma directeur des piscines...

DES PREMIÈRES AVANCÉES

Si un certain nombre de schémas directeurs réclament un plus grand délai de réflexion ou nécessitent réglementairement des processus d'élaboration pluriannuels, à l'exemple du PLUi, d'autres ont débouché sur des actions concrètes dès 2017 :

Schéma directeur de la filière déchets : les travaux menés par un groupe de travail élus-services ont permis des avancées significatives dans la définition d'une stratégie globale intégrant tous les maillons de la chaîne déchets (collecte, déchèteries, centres de tri, usine d'incinération), l'installation d'une gouvernance unique de ces actifs et la mise en place du mode de gestion le plus pertinent de cette chaîne. Ils se poursuivront en 2018 avec la mise en cohérence et l'optimisation de la collecte et son financement sur l'ensemble du territoire.

Habitat : des démarches sont engagées, visant à harmoniser les pratiques d'information et d'enregistrement des demandes de logements sociaux entre sites communaux et intercommunaux. Elles se traduisent concrètement par la mise

Le Plan Local d'Habitat intercommunal en chiffres

40 %
de logements dans le cadre du marché libre

38 %
de logements en locatif social

20 %
de logements en accession sociale et maîtrisée

2 %
de logements en locatif intermédiaire

en place d'un réseau des acteurs du territoire se réunissant périodiquement à l'initiative de la communauté urbaine pour échanger autour des pratiques et définir des modes de fonctionnement communs.

Sport : à la suite de la définition de l'intérêt communautaire, un groupe de travail a mené une réflexion sur le schéma directeur des piscines qui a été mis en application le 1^{er} janvier 2018. Après avoir intégré les 2 piscines de Poissy et celles de Conflans et Porcheville, GPS&O gère à compter de cette date les 11 piscines du territoire.



Le schéma directeur de la filière déchets a connu des avancées significatives en 2017.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ



Dev&Co, un levier pour l'économie

Le développement économique demeure la priorité de la communauté urbaine. Elle a donc consolidé et structuré les dispositifs d'aide existants tout en explorant de nouvelles pistes pour contribuer, avec ses partenaires, à la création d'entreprises et à la redynamisation de secteurs industriels. Les premiers résultats sont encourageants.



Une feuille de route claire a été établie avec comme enjeu d'affirmer une identité économique en devenant un acteur majeur du Grand Paris/Île-de-France.

Cette stratégie de développement économique fixe l'ambition et précise les orientations :

► **Établir une offre foncière et immobilière de qualité** et attractive, autour de 7 parcs d'activité économique prioritaires dotés de services et d'un réseau de lieux d'accueil des créateurs/entrepreneurs.

► **Proposer un parcours de l'entrepreneur** complet et lisible facilitant l'implantation et le développement de l'activité économique et impulsant une création d'entreprises à plus forte valeur ajoutée.

► **Confirmer et réinventer** la vocation industrielle du territoire et accompagner de nouvelles filières émergentes créatrices d'emploi, via l'anticipation des métiers de demain et le soutien à une offre de formation locale adéquate.

► **Repenser le développement commercial**, couplant une redynamisation des grands pôles commerciaux et une complémentarité avec les commerces de centre-ville et centre-bourg.

Pour une meilleure lisibilité des services proposés et afin de promouvoir une identité économique du territoire, une « marque » Dev&Co a été créée avec son logo.

ACCOMPAGNER L'ENTREPRENEURIAT

La communauté urbaine a organisé une démarche s'adaptant aux besoins des entrepreneurs :

► **Accueil physique** : 11 structures (hôtels et pépinières d'entreprises, bâtiments locatifs industriels, soit 20 000m² de locaux) ; des prestations améliorées : entrée en pépinière, organisation de permanences territoriales et d'ateliers de sensibilisation pour orienter les créateurs.

► **Accompagnement** : sensibilisation des porteurs de projets, soutien aux jeunes entreprises (3 à 5 ans) et expertise pour



Confirmer et réinventer la vocation industrielle du territoire fait partie des axes stratégiques de GPS&O.

les projets innovants, en s'appuyant sur une mise en relation avec les opérateurs techniques, les financeurs et acteurs économiques locaux...

► **Mise à disposition** : supports pour fluidifier la relation avec les entreprises ; création d'une adresse mail (devco@gpseo.fr) ; formulaire de contact sur le site internet (gpseo.fr).

UNE OFFRE IMMOBILIÈRE COHÉRENTE ET ATTRACTIVE

GPS&O a engagé une reprise de la gestion des pépinières et hôtels : optimisation de la gestion technique, financière et administrative des bâtiments (suivi des paiements, harmonisation et mise à jour des renouvellements de contrats et baux, pilotage des prestataires techniques), liens réinstaurés entre les équipes communautaires et les entreprises, via l'organisation d'ateliers et rencontres. De plus, un diagnostic opérationnel sur la signalétique des bâtiments a été réalisé et sera mis en œuvre en 2018.





La Fabrique 21 à Carrières-sous-Poissy accueille un hôtel et une pépinière d'entreprises ainsi qu'un pôle dédié à l'écoconstruction.

UNE AIDE À L'IMPLANTATION ET LA COMMERCIALISATION DES PARCS D'ACTIVITÉ

En 2017, GPS&O a suivi et facilité 120 nouvelles demandes d'implantation, soit 115 000 m² d'immobilier (65 % ateliers/mixte, 20 % bureaux et 15 % entrepôts/stockage) et 535 000 m² de foncier. Voici les axes forts de son action :

- ▶ **Accompagnement et suivi de grands projets** d'implantation et développement d'activité d'entreprises du territoire (Dunlopillo, projet de data center à Aubergenville).
- ▶ **Finalisation de la commercialisation** du parc d'activité des Marceaux à Rosny-sur-Seine (implantation de 4 entreprises sur une surface de 23 000 m²).
- ▶ **Cession d'une parcelle** à des investisseurs au village d'entreprise Polydocks à Mantes-la-Jolie.
- ▶ **Commercialisation du parc d'activité** des Cettions à Chanteloup-les-Vignes avec le projet Spirit (3,5 ha de foncier, 14 000 m² bureaux/ateliers) et Parcolog (4,7 ha) soit 450 emplois.
- ▶ **Poursuite du suivi de la commercialisation** du parc d'activité des Boutries à Conflans-Sainte-Honorine avec le Projet Atland.

Avec la mise en place d'un processus structuré d'aide à l'implantation, notamment avec les commercialisateurs privés, GPS&O a contribué à la création de richesse

sur le territoire avec près de 24 060 m² de surfaces vendues et construites pour de l'activité économique, représentant 193 emplois maintenus et 25 créés.

LES PARCS D'ACTIVITÉ ÉVOLUENT

Pour attirer et accueillir de nouvelles entreprises, la communauté urbaine aménage du foncier, comme cela a été le cas en 2017 avec :

- ▶ La reprise du parc d'activité des Garennes à Gargenville (3 ha de foncier) : programmation des travaux pour les futures commercialisations de terrains économiques.
- ▶ La poursuite du projet d'extension du parc d'activité des Hauts reposoirs à Limay/Porcheville : réactualisation des études préalables à l'aménagement des parcelles économiques.

Par ailleurs, GPS&O travaille en relation étroite avec les autres aménageurs publics (EPAMSA, Sequano et GPA) sur certaines opérations : Petite Arche (Achères), Ecopôle (Chanteloup-les-Vignes), Mantes Université ainsi que les plateformes portuaires (Haropa-Port de Paris).

UN APPUI À LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

- ▶ **Accompagnement du lancement de la phase opérationnelle** du projet Open Sky de la Compagnie de Phalsbourg contri-

buant à la densification et redynamisation du pôle économique commercial de Mantes/Buchelay (30 000 m² de surfaces pour l'équipement de la personne, de la maison, de la culture et des loisirs).

- ▶ **Instruction de 3 dossiers d'aménagement commercial** (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) pour 9 000 m².
- ▶ **Définition des 1^{ers} grands principes** des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) concernant le commerce et l'artisanat afin de déterminer les conditions d'implantation des équipements commerciaux et de localiser les secteurs d'implantation périphérique et centralités urbaines. Deux types de pôles ont été définis et localisés : pôles de destination commerciale majeure (ouest Mantois, Flins-Aubergenville et Quarante Sous) ; centralités du quotidien.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE NOUVELLES FILIÈRES

Projet Hub industriel en vallée de Seine : contribution à la mise en place d'un projet logistique de massification de regroupement sur un même site de fournisseurs et sous-traitants des deux groupes PSA Poissy et Renault Flins.

Économie circulaire et collaborative au service de la transition énergétique : participation à la démarche d'analyse fine des besoins des entreprises de la

zone industrielle de Limay-Porcheville et d'identification des services mutualisables (gestion des déchets, restauration interentreprises, déplacements).

FORMATION ET COMPÉTENCES

Aide au recrutement de compétences d'entreprises « pépites » du territoire (Selmer et Buffet-Crampon) en contribuant à l'organisation en 2018 d'une formation aux métiers de la facture instrumentale, en s'appuyant sur l'ingénierie de formation de l'Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM).

Valorisation de l'offre de formation sur le territoire, via la mise en service du portail web (seformer.gpseo.fr) qui recense 532 formations pour 585 métiers différents.

Préparation des « Rendez-vous métiers et formations » : une réflexion est lancée pour informer les jeunes des débouchés professionnels, des métiers porteurs sur le territoire et des moyens de formation locaux. Elle doit aboutir à une première

rencontre fin 2018 autour de la facture instrumentale.

Échanges entre GPS&O et les acteurs de la formation et de l'enseignement supérieur: AFORP, AFPA, ACPPAV, LéA-ITEDEC, ISTY, SUPii Mécavenir, SeinergyLab, université de Versailles Saint-Quentin.

INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

Accompagnement de projets innovants : GPS&O a défini un programme d'incubation et d'accélération qui sera proposé à tout créateur et entrepreneur dès 2018/2019.

Transition énergétique : le partenariat avec SeinergyLab - plateforme collaborative - et le suivi des projets d'innovation et leurs retombées économiques ont été renforcés.

E-Tonomy : GPS&O a soutenu la rencontre E-Tonomy organisée par Invie Yvelines, une association centrée sur l'innovation numérique des métiers des services à la personne, du médico-social et de la santé.

ATTRACTIVITÉ ET MARKETING

19 au 25 juin

Salon international de l'aéronautique et de l'espace

6 au 8 décembre

Salon de l'immobilier d'entreprise SIMI

FOCUS



Six lauréats ont été récompensés lors du 1^{er} prix de l'entrepreneur de GPS&O.

SUCCÈS DU 1^{ER} PRIX DE L'ENTREPRENEUR

L'entreprise « Ma Bonne Étoile » à Verneuil-sur-Seine, qui produit des gourdes à compote réutilisables « Squiz », a été lauréate de la 1^{re} édition du Prix de l'entrepreneur organisé par la communauté urbaine. Il a été unanimement salué comme une

réussite avec plus de 40 candidats, 12 nominés et 6 primés qui ont été auditionnés par un jury d'entrepreneurs chevronnés et d'élus. Ce concours reflète la qualité des projets, marqués par la créativité et l'ambition. Une 2^e édition sera organisée en 2018/2019.



« C'est une fierté d'avoir remporté ce prix. Il récompense notre volonté de proposer un produit à la fois pratique, écologique et éco-responsable ! »

ELISABETH ET NICOLAS SOUBELET, gérants de l'entreprise Ma Bonne Étoile à Verneuil-sur-Seine qui produit des gourdes à compote réutilisables.

Mobilité : l'arrivée du RER E se prépare déjà

Le prolongement du RER E (Eole) jusqu'à Mantes-la-Jolie prévu à l'horizon 2024 va permettre une meilleure connexion aux réseaux du Grand Paris. Cet atout structurant doit profiter à l'ensemble du territoire. C'est pourquoi la communauté urbaine se mobilise pour organiser les déplacements vers les futures gares Eole, pour repenser les quartiers de gare... le tout sans négliger les autres modes de transport, qu'ils soient classiques, innovants ou doux.



Le prolongement d'Eole jusqu'à Mantes-la-Jolie en 2024 s'accompagnera de transformations aux abords des 9 gares du territoire desservies par le RER.

Le projet Eole, prolongement à l'ouest du RER E de la gare d'Hausmann-Saint-Lazare à la gare de Mantes-la-Jolie, en passant par le quartier d'affaire de la Défense et Nanterre, est en cours de réalisation. Sa mise en service est prévue en 2024. La vallée de Seine ne sera alors plus le seul territoire urbain de l'ouest parisien non desservi par un RER.

DES QUARTIERS DE GARE SE PROFILENT

En 2017, plusieurs travaux relatifs au projet Eole ont été menés par la SNCF sur les voies ou sur les infrastructures de gare à Poissy, Verneuil-sur-Seine, Aubergenville, Épône-Mézières et Mantes-la-Jolie.

Pour accompagner les transformations des abords de 9 futures gares Eole, 5 comités locaux de suivi ont été installés. Associant les communes concernées, la communauté urbaine, le département et les acteurs du monde des transports (SNCF, Gare & Connexion et Île-de-France

Mobilités), ils valident les orientations sur les gares de :

- Mantes-la-Jolie et Mantes Station
- Épône-Mézières et Aubergenville-Élisabethville
- Les Mureaux
- Les Clairières de Verneuil, Vernouillet/Verneuil et Villennes-sur-Seine
- Poissy

Le département des Yvelines et la communauté urbaine ont créé une équipe projet Eole qui rassemble des compétences d'ingénierie urbaine et de mobilité ainsi que de concertation et de communication. Elle est chargée de travailler sur les quartiers de gare, des études à la réalisation.

RENDRE LES FUTURES GARES EOLE ACCESSIBLES À TOUS

GPS&O a poursuivi sur tout le territoire une série de réflexions visant, pour le moyen terme, à améliorer les conditions d'accueil et d'accès aux gares par divers modes de transport :

- **Pôle gare de Mantes-la-Jolie** : lancement d'une étude urbaine et fonctionnelle du secteur gare face sud, avec l'Epamsa, SNCF Réseau et SNCF Mobilité. L'objectif est de repenser la conception du pôle gare afin de le rendre fluide et attractif.
- **Pôle gare de Mantes Station** : lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un parc de stationnement aux abords de la gare, permettant de compléter l'offre multimodale pour les voyageurs.
- **Pôle gare d'Aubergenville-Élisabethville** : lancement de l'étude de réaménagement du pôle d'échanges multimodal. Les enjeux principaux concernent l'amélioration des conditions d'attente des usagers du bus et l'amélioration de la conception des points d'arrêt des bus en gare, la sécurisation des voies d'accès et l'amélioration de l'offre de stationnement pour les cyclistes. La ville conduit en parallèle un travail de requalification urbaine qui complètera ce pôle gare.
- **Pôle gare d'Épône-Mézières** : déjà produites, les études sur les fonctionnalités multimodales (parkings, parvis de gare,

fonctionnement des bus, cheminement piétons et cycles...) sont en cours d'intégration dans un projet urbain mariant développements résidentiels et économiques à proximité de la gare.

► **Pôle gare des Mureaux** : une étude spécifique a été lancée visant à optimiser le dimensionnement et la conception de la future gare routière. Elle a pour objectif de nourrir le projet urbain en cours de définition autour de la gare, mais aussi du centre-ville auquel la gare est intimement liée.

► **Pôles gare des Clairières de Verneuil et de Vernouillet/Verneuil** : les schémas de référence de ces 2 pôles ont déjà été validés par Île-de-France Mobilités. Les études ont été poursuivies en 2017 dans la perspective de travaux en 2020.

► **Pôle gare de Villennes-sur-Seine** : le schéma de référence a été présenté fin septembre 2017. Des compléments d'études ont suivi dans le but d'améliorer la sécurité des voyageurs rue du Pont et de rénover le parc de stationnement.

► **Pôle gare de Poissy** : la communauté urbaine s'est associée avec le département, SNCF Réseaux et SNCF Mobilités pour lancer 2 études : une portant sur un projet urbain autour de la gare et l'autre sur l'épineuse question des trafics autour de la gare, avec l'ambition de pouvoir les apaiser à l'horizon de l'arrivée d'Eole.

D'AUTRES GARES VONT ÉVOLUER

Le territoire compte globalement 25 gares, soit 14 sur la ligne rive droite (J6) et 11 sur la rive gauche (J5). Au-delà de celles qui seront desservies par Eole, GPS&O mène des actions sur ces sites importants pour les interconnexions :

► **Pôle de Rosny-sur-Seine** : finalisation de l'avant-projet et validation du programme et du plan de financement par Île-de-France Mobilités.

► **Pôle gare de Juziers** : finalisation du schéma de référence du pôle gare, validation par les partenaires et mise en œuvre de la consultation pour les études de maîtrise d'œuvre.

Pour ces 2 pôles, l'objectif est de lancer les travaux en 2019.

LE TRAVAIL SE POURSUIT SUR LES AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

Tram 13

Le projet de tracé dit urbain qui n'avait pas été inclus dans l'enquête publique initiale a été validé. Une enquête complémentaire sera organisée début 2018.

Refonte de l'offre sur les lignes RERA / L3 et J6

En 2017, la SNCF a travaillé à une refonte de l'offre ferroviaire des lignes J6 (rive droite) et RER A/L3 qui arrivent à Poissy. Les villes ainsi que la communauté urbaine ont été invitées à participer à des réunions de travail qui ont permis de faire valoir l'extrême nécessité d'améliorer la desserte Paris/Mantes par Conflans (J6), et de ne pas supprimer la branche du RERA à Poissy, tentation qui pourrait être celle de l'exploitant. Ces refontes, destinées à proposer une offre ferroviaire avec moins de retard et d'annulation de trains, seront mises en service en 2018.

Les difficultés de la ligne J5

Face à la dégradation des conditions de transport sur la ligne Paris/Mantes via Poissy, clairement exprimée par les usagers, la communauté urbaine maintiendra la pression sur la SNCF jusqu'à ce que la situation s'améliore.

UN OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS

La communauté urbaine a développé sa connaissance des besoins de déplacement des actifs et habitants du territoire. Ainsi, on sait que 65% des emplois sont occupés par des habitants. Les déplacements domicile-travail des habitants sont réalisés à 58% en voiture, à 31% en transports collectifs, à 6% à pied et à 2% en deux-roues (3% n'ont pas besoin de se déplacer pour travailler).

Cette connaissance fine des déplacements est un préalable indispensable à tous les travaux de la communauté urbaine : réseaux de bus, pistes cyclables, aires de covoiturage, stations de recharge électrique, pôles gares...

RÉSEAUX DE BUS : DE NOUVELLES LIGNES À POISSY

GPS&O participe chaque année à hauteur de 7,4 M€ au fonctionnement des lignes de bus régulières (106 lignes). Forte du bilan positif de la restructuration du réseau de bus du Mantois lancé en 2016, la communauté urbaine a étudié en 2017 la restructuration des lignes de bus desservant les communes de Poissy et Orgeval. Ce remaniement des itinéraires s'est accompagné d'un développement important de l'offre pour mieux relier les quartiers entre eux, proposer des itinéraires plus lisibles et plus directs, desservir la zone commerciale de Chambourcy et renforcer l'offre en soirée et le week-end. 2 lignes structurantes et 1 complémentaire ont été créées.

Les premiers résultats sont positifs :

- + 50 % de courses
- 9 bus supplémentaires en service

Enfin, la communauté urbaine a lancé les études pour la restructuration des lignes 26 (Verneuil/Poissy), 5 et 17 (Conflans), 24 (Achères) et 13 (Ecquevilly). Ces travaux permettront, en 2018 et en 2019, de proposer une offre plus importante et mieux organisée.



GPS&O a participé en 2017 à hauteur de 7,4 M€ au fonctionnement des 106 lignes de bus régulières qui irriguent son territoire.

FOCUS

TRANSPORT À LA DEMANDE

En 2017, GPS&O a géré directement le service de transport à la demande (TAMY), une compétence déléguée par Île-de-France Mobilités. Le TAMY permet d'effectuer des trajets, sur réservation, depuis 30 communes rurales ou périurbaines de l'ouest du territoire à destination des 6 communes du noyau urbain du pôle de Mantes. Le transport s'effectue moyennant une tarification unique égale au prix d'un Ticket T+ à l'unité. Le TAMY fonctionne en complément des lignes de bus, du lundi au samedi de 9h à 17h, lorsque les lignes de bus offrent peu ou pas de service en zones peu denses.

CIRCULATIONS DOUCES : UNE ALTERNATIVE INDISPENSABLE

Lancement du Plan Vélo

Dans une optique de développement durable, la communauté urbaine a notamment déployé un dispositif de stationnement pour les cycles (214 places), d'abord centré autour des équipements d'intérêt communautaire (piscines, patinoire, stade nautique, Graff Park, Château Éphémère...).

Elle s'est par ailleurs engagée aux côtés de nombreuses autres collectivités dans le grand projet «Seine à Vélo», permettant de constituer un itinéraire cycliste entre Le Havre, Deauville et Paris (458 km), longeant la Seine. Enfin, GPS&O a lancé les études pour son schéma cyclable à l'échelle du territoire intégrant à la fois les aménagements mais aussi la politique de service à mettre en œuvre. Les rendus sont attendus début 2019.

Des passerelles pour franchir la Seine

La communauté urbaine est co-maître d'ouvrage avec le Syndicat mixte des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO) de la passerelle entre Mantes-la-Jolie et Limay. Les travaux ont débuté en septembre 2017 et doivent s'achever courant 2019. Ouvrage de grande qualité architecturale, elle sera un maillon important du réseau de mobilité douce, permettant aux vélos et aux piétons une traversée sécurisée au-dessus de la Seine.

La passerelle entre Carrières-sous-Poissy et Poissy est à l'étude (travaux attendus en 2021). Elle offrira à tous les habitants de la boucle de Chanteloup une liaison piétonne et cyclable plus confortable que le pont actuel vers Poissy et sa gare.



L'industriel ArianeGroup, le pôle de compétitivité Mov'Eo et la communauté urbaine se sont associés pour expérimenter une navette autonome.

DES INNOVATIONS AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

Les mobilités sont un des secteurs qui évoluent le plus, avec des transformations portant à la fois sur les usages, les matériels et les technologies. La communauté urbaine entend accompagner ce mouvement.

Navette autonome

L'industriel ArianeGroup, le pôle de compétitivité Mov'Eo et la communauté urbaine se sont associés pour expérimenter une navette autonome. Les premiers tests s'effectueront au sein de l'entreprise spécialisée dans l'aéronautique. L'objectif pour GPS&O est de pouvoir expérimenter un nouveau mode de transport pour résoudre la question du «dernier kilomètre», c'est-à-dire la distance courante sur le territoire qui reste à parcourir entre gare et pôle d'emploi ou centre-ville, voire parfois entre bourgs ruraux.

Des bornes pour les véhicules électriques

En 2017, la communauté urbaine a adhéré au groupement de commande proposé par le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) pour le déploiement et l'entretien d'un réseau de bornes de recharge pour voitures électriques. Dans une première phase, 38 bornes seront installées, subventionnées par la Région. Elles s'ajouteront à celles existantes, faisant de GPS&O un des territoires les mieux équipés à une échelle aussi vaste.

Tourisme : des atouts à valoriser

Avec la Seine, de grands espaces naturels, une richesse patrimoniale et une proximité avec Paris qui sera renforcée par le prolongement du RER Eole en 2024, le développement du tourisme est un enjeu important pour la communauté urbaine. Le territoire dispose des atouts pour séduire aussi bien ses résidents que les visiteurs de passage.



Pour renforcer le tourisme fluvial, une stratégie d'aménagement d'escales et de services est élaborée.

Tourisme de proximité, fluvial, culturel, agro-tourisme ou « vert » : le territoire de GPS&O dispose de nombreux arguments. La promotion de ces ressources, les actions d'aménagement comme les haltes fluviales, la collecte de la taxe de séjour ou la création/gestion d'un office de tourisme intercommunal relèvent des compétences de la communauté urbaine.

UNE HALTE FLUVIALE ENTRE PARIS ET LE HAVRE

GPS&O a contribué au schéma directeur pour le développement de la croisière fluviale avec hébergement sur l'axe Seine Aval. Le document, finalisé en juillet 2017, va permettre d'élaborer une stratégie commune d'aménagement d'escales et de services sur l'ensemble de l'itinéraire Paris - Le Havre. Pour le territoire de la communauté urbaine, l'enjeu majeur est de répondre aux attentes des croisiéristes en s'adaptant aux nouveaux bateaux de 125m et 135m tout en modernisant les escales existantes pour limiter leurs impacts environnementaux (connexion électrique à quai, tri sélectif de déchets, intégration paysagère, stationnement des cars...).

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Développer l'attractivité touristique pour créer de nouveaux emplois est l'enjeu du contrat SPoTT Seine Aval (Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux). Il a été signé par GPS&O en 2017 avec différents acteurs. Par le biais d'actions concrètes (études et analyses, ateliers avec les voyageurs, actions marketing, création d'un club croisières...), il s'agit de fédérer et d'accompagner la filière pour développer une offre cohérente, pertinente et pérenne.

C'est dans ce cadre qu'une enquête clientèle a été lancée au sein d'hôtels et de sites touristiques du territoire à l'automne 2017. Celle-ci vise à dégager des profils précis par type de touristes (français ou étrangers), à cerner les motivations de leur séjour (professionnel ou personnel), à connaître les sites visités et activités pratiquées tout en évaluant les retombées économiques pour le territoire.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Une carte originale

Parue en juillet 2017, la première carte touristique de la communauté urbaine, en français/anglais, a été tirée à 20 000 exemplaires. Elle a été diffusée principalement dans les offices de tourisme ou points d'information touristique du territoire, dans les lieux de visite mais aussi dans les mairies. Pour se démarquer visuellement des cartes traditionnelles, GPS&O a fait appel aux talents d'une illustratrice.

Un Guide du Routard en gestation

Un partenariat entre Grand Paris Seine & Oise et Hachette Tourisme pour la création d'une édition du célèbre Guide du Routard a été engagé en février 2017 pour une publication en 2018. Destiné à la clientèle de la destination « Paris », le futur guide dédié à la vallée de Seine et au territoire communautaire permettra de valoriser ses atouts : villégiature en bords de Seine, terres agricoles et maraîchères, cités royales, développement et savoir-faire industriels, urbanisme et environnement, bonnes adresses, découvertes insolites...

15 500

touristes observés par jour sur le territoire, dont 43% d'origine étrangère

138

lieux d'hébergement touristique (9 982 lits)

60 000

passagers reçus aux 3 escales de croisière que compte le territoire

5

ports de plaisance et 7 haltes fluviales

45 000

visiteurs/an à la Villa Savoye dont 65% d'étrangers

39

édifices classés Monuments Historiques

5

golfs

2

îles de loisirs : Val de Seine à Verneuil-sur-Seine et Boucles de Seine à Moisson/Mousseaux-sur-Seine

Une identité culturelle pour le territoire

Consciente du pouvoir d'attraction de la culture, la communauté urbaine a poursuivi sa dynamique d'ouverture vers tous les publics. Dans le même temps, elle a posé les premiers jalons d'une politique ambitieuse visant à faire de la culture un véritable levier de développement et de maillage territorial.



Plus de 11 000 visiteurs ont assisté à l'inauguration du Parc du Peuple de l'herbe en juin 2017.

Positionner la culture comme levier d'excellence, d'innovation, d'aménagement et d'attractivité est une volonté forte de la communauté urbaine. Pour alimenter un projet culturel de territoire, elle a réuni en juin 2017 plus d'une centaine d'acteurs : élus, directeurs des affaires culturelles, associations, acteurs culturels ou économiques... Ils ont participé activement aux premières réflexions sur le sujet. Un second « Rendez-vous de la culture », plus centré sur le jeune public, est programmé en 2018. Partie intégrante des futures orientations culturelles communautaires, cette rencontre sera l'occasion une fois encore de mettre en œuvre la volonté de concertation avec le territoire.

UNE SAISON TOURNÉE VERS LA DIVERSITÉ DE CRÉATION

Avec près de 200 manifestations organisées par l'ensemble des équipements communautaires, GPS&O fait la part belle au développement artistique.

LES TEMPS FORTS

- **Blues-sur-Seine** : plus de 19 000 festivaliers, 34 communes associées
- **Les Francos** : 15 000 spectateurs dont une majorité jeune public
- **Sur quel pied danser !** : rencontres, conférences, expositions et spectacles à Mantes-la-Jolie, à Aubergenville et aux Mureaux avec 21 groupes amateurs devant plus de 600 spectateurs
- **Papyrus, Mangawa et Premières Pages** : ces 3 dispositifs ont permis à plusieurs centaines d'écoliers et d'habitants de participer aux actions du Réseau lecture publique
- **Parc du Peuple de l'Herbe** : inauguré le 24 juin 2017 en présence de plus de 11 000 visiteurs, le plus grand parc naturel des Yvelines s'étend sur 113 hectares en bord de Seine à Carrières-sous-Poissy. Chacun peut s'y évader, se divertir ou apprendre entre ville et nature autour de 2 pôles :
 - Les aménagements paysagers et les équipements de loisirs et de découverte, certains encore en construction

15 000

participants aux ateliers artistiques

180 000

visiteurs dans les équipements communautaires

40 000

spectateurs

- La Maison des Insectes - véritable pôle scientifique et culturel à rayonnement départemental, structure incontournable de l'éducation à l'environnement - et l'Observatoire. Ces deux réalisations ont été sélectionnées au prix architectural de l'Équerre d'argent 2017.

l'accès à la réservation des ressources des équipements à Gargenville, Guerville, Mantes-la-Jolie, Porcheville et Rosny-sur-Seine. Cette « bibliothèque numérique », ouverte depuis février 2017, permet aujourd'hui aux usagers de bénéficier de plus de 470 000 livres empruntables.

PRIORITÉ À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La communauté urbaine s'est engagée dans un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA), le plus important d'Île-de-France. Ce dispositif vise à réduire les inégalités en impliquant des publics scolaires et associatifs, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), des acteurs locaux et des communes. Sur un périmètre élargi, le nombre de résidences artistiques et culturelles a doublé. Ce développement a permis de toucher 830 enfants, adolescents et jeunes adultes avec l'implication de 33 partenaires.

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Le réseau de lecture publique, composé de 7 bibliothèques, a développé un portail documentaire commun pour permettre



FOCUS



Un musée consacré à Le Corbusier pourrait voir le jour à côté de la Villa Savoye à Poissy.

DES PROJETS D'ENVERGURE

Quartier de la Musique

Fort de la présence des manufactures instrumentales Selmer et Buffet-Crampon à Mantes-la-Ville avec leur savoir-faire reconnu internationalement et des liens avec l'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique, la communauté urbaine s'est naturellement engagée dans le projet de création d'un « Quartier de la musique ». L'enjeu est de valoriser une spécificité d'excellence autour de la musique, des instruments et de la pratique musicale.

Musée Le Corbusier

Aux côtés de la Fondation Le Corbusier, du Centre des Monuments Nationaux (CMN), de la ville de Poissy et de la DRAC, GPS&O étudie la possibilité d'implanter un musée Le Corbusier à proximité de la Villa Savoye à Poissy.

GPS'OSE le sport !

La communauté urbaine mène une politique volontariste de promotion du sport et de ses valeurs, en liaison avec les communes et différents partenaires, en s'appuyant sur des installations de qualité.



L'ensemble des piscines du territoire, comme Aqualude à Mantes-la-Jolie, vont être gérées par GPS&O à compter du 1^{er} janvier 2018.

À compter du 1^{er} janvier 2018, la communauté urbaine va gérer l'ensemble des piscines du territoire. Elle va ainsi devenir un acteur majeur de l'offre aquatique entre Paris et Rouen, notamment en matière de « savoir nager ». La finalisation du schéma directeur des piscines permettra à GPS&O d'afficher son plan d'action stratégique pour le développement de l'offre aquatique.

UN ENGAGEMENT POUR TOUS

GPS&O encourage et développe la pratique sportive au sein de ses équipements mais également sur tout son territoire, en relation étroite avec les communes, les associations et le mouvement sportif. La communauté urbaine accompagne financièrement les athlètes et les clubs, en complément des communes et des autres

En 2017, la communauté urbaine gère et entretient 12 équipements sportifs :

- ▶ Piscine Sébastien Rouault à Andrésy
- ▶ Piscine de Verneuil-Vernouillet à Verneuil-sur-Seine
- ▶ Piscine de Bécheville aux Mureaux
- ▶ Piscine L'Eaubelle à Meulan-en-Yvelines
- ▶ Piscine Les Bains de Seine-Mauldre à Aubergenville
- ▶ Piscine Aquasport à Mantes-la-Ville
- ▶ Piscine Aqualude à Mantes-la-Jolie
- ▶ Réseau de 6 chalets de marche nordique à Bouafle, Hardricourt, Les Mureaux, Meulan-en-Yvelines, Montalet-le-Bois et Oinville-sur-Montcient
- ▶ Golf public Blue Green à Guerville et Mézières-sur-Seine
- ▶ Stade nautique International Didier Simond à Mantes-la-Jolie
- ▶ Patinoire à Mantes-la-Jolie
- ▶ Complexe sportif de la Butte Verte à Buchelay, Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine

partenaires. Ce soutien concerne également le développement du haut niveau, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques 2024.

Les valeurs éducatives et de respect inhérentes à la pratique sportive sont également défendues par GPS&O qui invite les clubs et associations à s'engager en faveur du respect des valeurs de la République et de la laïcité. La formation des cadres dirigeants, des éducateurs sportifs et des bénévoles pour promouvoir une pratique sportive saine, notamment par un engagement contre le dopage, est également une priorité.

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

► **Des rendez-vous phares :** championnats de France d'aviron, Maxi cross de la Butte Verte, 12 km nature de Carrières-sous-Poissy, Nuit de l'eau à la piscine de Bécheville aux Mureaux, meeting d'apnée à Aquasport à Mantes-la-Ville.

► **Un soutien à des épreuves majeurs :** course cycliste Paris-Mantes, ChocoTrail d'Hardricourt, foulées d'Aubergenville, tête de rivière régionale d'aviron à Meulan-en-Yvelines, tournoi des étoiles de handball à Triel-sur-Seine ou la marche Paris-Versailles-Mantes.



39 500

entrées à la patinoire

740 000

entrées dans les piscines

17 000

élèves (560 classes) accueillis au sein des piscines

23 000

heures d'ouverture au public

70

animations

375 000 €

versés en subventions aux clubs et associations sportives

FOCUS



Le stade nautique international Didier Simond a accueilli plus de 15 000 sportifs en 2017.

LE STADE NAUTIQUE, UN ÉQUIPEMENT DE PREMIER PLAN

Implanté à Mantes-la-Jolie, en bordure du quartier du Val Fourré et le long de la Seine, le stade nautique international Didier Simond est un bassin apprécié par les sportifs (aviron et canoë-kayak) de tous les niveaux, notamment par son orientation « Est-Ouest » qui permet de ne jamais avoir le vent de côté. Long de 2 300 m et large de 130 m, le bassin répond aux standards des grandes compétitions (6 couloirs

pour l'aviron et 9 pour le canoë-kayak). Il accueille de nombreux rassemblements et des compétitions de niveau régional, national voire international. Le site requiert un important travail d'entretien de la part des services communautaires avec par exemple 2 campagnes de faucardage en mai et septembre pour retirer les algues sous-marines qui prolifèrent avec la chaleur.

L'ACTIVITÉ EN 2017

Aviron

17 régates soit près de 15 000 rameurs et 3 000 bateaux (championnat de France sprint, 2 championnats régionaux, 3 championnats régionaux scolaires/universitaires, match des Yvelines, Régates de Masse avec plus de 3 500 rameurs en 2 jours).

Canoë-kayak

2 régates dont le Sélectif national de vitesse permettant de constituer les effectifs de l'équipe de France.

Pêche

Des manifestations comme le championnat de France de pêche « carnassiers » sont régulièrement organisées sur le bassin, ainsi que des actions de protection de l'environnement avec des journées de nettoyage.



AMÉLIORER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE



Urbanisme : une vision d'avenir partagée

La communauté urbaine assume depuis sa création la compétence « Plan local d'urbanisme » au niveau intercommunal mais aussi communal.



Si les réunions de concertation du PLUi sont les actions les plus visibles, le service a traité 6 105 demandes d'urbanisme en 2017.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, document socle de l'aménagement du territoire de GPS&O, traduit pour les 10 années à venir les projets d'aménagement et de développement durable (voir le chapitre « Des schémas de référence »). L'objectif ambitieux d'une approbation du PLUi fin 2019 a pour but d'éviter à certaines communes le retour au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Bénéficiant à 61 communes en 2017, ce service communautaire traite les demandes d'urbanisme : certificats, déclarations préalables et permis (constructions, aménagements, démolitions...). Des méthodes de travail adaptées à la recherche de la qualité urbaine et architecturale tout en préparant les acteurs de l'urbanisme à la compréhension et à la mise en œuvre du futur PLUi seront mises en œuvre en 2018.

GESTION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME COMMUNAUX

Pour mener à bien l'élaboration du PLUi et afin de ne pas bloquer les communes sur les projets déjà engagés, la communauté urbaine assure la continuité des procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux tout en veillant à leur compatibilité avec les objectifs du futur PLUi. Une trentaine de procédures d'évolution des PLU communaux a été conduite.

Le suivi de ces procédures a nécessité la préparation et le passage de 21 délibérations en conseil communautaire.

6 105

demandes d'urbanisme traitées, soit 639 demandes de plus qu'en 2016

15

équivalents temps plein répartis sur 3 sites : Magnanville, Mantes-la-Jolie, Carrières-sous-Poissy

Traitement des données qui sont converties dans le système d'information géographique

39

procédures de PLU suivies en 2017
 ► 22 procédures d'élaboration de PLU
 ► 4 révisions ou modifications de PLU engagées par les communes et poursuivies par GPS&O
 ► 13 procédures nouvelles engagées par GPS&O

Habitat : **GPS&O** coordonne et régule

Le territoire bâtit une stratégie territoriale en lien avec les communes en premier lieu, ainsi qu'avec l'ensemble de ses partenaires publics et privés. Par ailleurs, la communauté urbaine est depuis sa création chef de file en matière de gestion de la demande et des attributions de logements sociaux.



1 246 800 € de subventions ont été mobilisés pour la production de logements sociaux.

Une politique de l'habitat se construit en concertation avec les communes et l'ensemble des partenaires. C'est dans cette optique que les Rencontres de l'Habitat ont été organisées le mercredi 7 juin 2017 aux Mureaux. Environ 150 participants (promoteurs, bailleurs sociaux et partenaires) ont été réunis.

L'année 2017 a bien sûr été marquée par le Plan Local d'Habitat intercommunal. À l'issue d'une phase de diagnostic, GPS&O a piloté la co-construction du PLHi et assuré des rencontres avec les communes suivies d'ateliers thématiques avec les partenaires (voir le chapitre « Des schémas de référence »).

PRIOR YVELINES : UN PARTENARIAT SOLIDE AVEC LE DÉPARTEMENT

Initié par le Conseil départemental des Yvelines, le Programme de Relance et d'Intervention pour l'Offre Résidentielle se décline à deux niveaux :

► **Une candidature portée par la communauté urbaine**, en lien avec les communes, sur les volets développement résidentiel et renouvellement urbain :

Développement résidentiel

- **Quartiers de Gare Eole** : Epône-Mézières ; Verneuil-Vernouillet ; Les Mureaux
- **Autres quartiers d'intérêt communautaire** : selon l'opérationnalité des projets

Rénovation urbaine

- Mantes-la-Jolie (Val Fourré)
- Limay (Centre Sud)
- Les Mureaux (5 Quartiers, gare)
- Chanteloup-les-Vignes (La Noé)
- Carrières-sous-Poissy (Les Oiseaux, Les Fleurs)
- Fleurs
- Poissy (Beauregard et Saint-Exupéry)
- Vernouillet (Cité du Parc)

Des conventions particulières par site de projet déclineront les objectifs et préciseront l'intervention financière du Département.

► **Des candidatures communales** faisant l'objet d'un examen partenarial Département/GPS&O et d'une convention tripartite (ville/GPS&O/Département) a minima. La 1^{re} convention en 2017 concerne la commune de Limay. D'autres sont prévues en 2018-2019 avec 15 à 20 communes.

GENS DU VOYAGE : VERS UNE EXTENSION DE L'AIRE DE BUCHELAY

La réalisation de 33 places supplémentaires au sein de l'actuelle aire d'accueil de Buchelay est programmée. Elle permettra la mise en conformité avec le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Concernant le projet de relogement des gens du voyage à Vernouillet, la maîtrise d'œuvre a été lancée en octobre 2017 afin de définir l'aménagement des terrains familiaux. Enfin, le lancement de la Déclaration d'Utilité Publique de l'aire de grand passage est attendu pour 2018. Dédiée à l'accueil d'environ 150 caravanes, elle sera située sur un terrain à cheval sur les communes de Triel-sur-Seine et de Carrières-sous-Poissy, le long de la RD 190.

DES AMÉLIORATIONS POUR LE PARC PRIVÉ

L'année 2017 a été marquée par la fin du dispositif Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des copro-

priétés dégradées du Val Fourré. Cependant, le travail d'accompagnement va se poursuivre car parmi les 8 copropriétés qui ont voté un programme de travaux, une seule l'a finalisé.

L'année 2017 a également vu l'harmonisation et l'élargissement du dispositif Habiter Mieux aux 73 communes. Ce dispositif national d'aide à la rénovation thermique des logements privés permet de lutter contre la précarité énergétique. GPS&O est le relais local de ce dispositif qui vise à :

- ▶ Mobiliser les partenaires et les acteurs locaux
- ▶ Aider au repérage des ménages éligibles et mener des actions de communication
- ▶ Informer et orienter les particuliers
- ▶ Attribuer une aide complémentaire aux autres subventions pour les ménages éligibles

UNE RÉHABILITATION EXEMPLAIRE

La résidence Côte de Seine à Mantes-la-Jolie a bénéficié d'un programme de travaux de plus d'1,2 M€. La réhabilitation de cet ensemble de 40 logements implantés au Val Fourré a été financée à plus de 80 % par des subventions publiques : ANAH, ADEME, CRIF, Département et bien sûr la communauté urbaine [174 707 € d'aides collectives et 28 386 € d'aides individuelles]. Cette réhabilitation a été axée sur 3 points :

- ▶ **Redressement de la copropriété** : amélioration de la gestion et du fonctionnement (maîtrise des charges, suivi des impayés, formation des copropriétaires).
- ▶ **Amélioration thermique** : travaux d'économie d'énergie avec une garantie de performance [CPE 53 % d'économie d'énergie sur la consommation contractualisées].
- ▶ **Lutte contre l'habitat indigne** avec l'amélioration de la qualité des logements.

LOGEMENT SOCIAL : UN ACCOMPAGNEMENT PLUS SOUTENU

Après l'installation de la Conférence Intercommunale du Logement en 2016, les travaux visant à la définition d'une politique locale des attributions et d'une gestion partenariale de l'information et des demandes de logements sociaux ont été poursuivis. 7 ateliers de travail thématiques, associant les principaux partenaires (État, bailleurs sociaux, Action Logement, associations...) et communes ont nourri des documents stratégiques et opérationnels qui doivent être finalisés et approuvés en 2018.

Un réseau des sites d'enregistrement a été mis en place en vue d'harmoniser les pratiques d'information et l'enregistrement sur le territoire (3 sites intercommunaux et 24 sites communaux). Enfin, en lien avec le Département, des projets de logements dédiés à des publics spécifiques (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap ...) ont été accompagnés.

UN OBSERVATOIRE OPÉRATIONNEL

En veille en 2015 puis relancé en 2016, l'Observatoire de la construction, des projets de logements et des marchés immobiliers est pleinement actif en 2017. Il alimente en données et en réflexions les grands documents en phase d'élaboration (PLHi, PLUi, NPNRU...).

Il facilite la localisation des projets de logements à l'horizon 2030, mais aussi des programmes recensés depuis 2006 afin de constituer un socle de connaissances solide et unique, aisément cartographiable jusqu'à la parcelle cadastrale. L'enquête portant sur les permis de construire des années 2015 à 2017 a permis d'établir que GPS&O a ainsi atteint un record historique de construction avec près de 3400 logements mis en chantier sur la seule année 2016, contre une moyenne annuelle de 2300 logements sur la dernière décennie (2006-2015).

Subventions pour l'amélioration de l'habitat privé :

230

ménages ont bénéficié d'une subvention de la collectivité dans le cadre du programme Habiter Mieux (soit 114 650 €)

284 270 €

d'aides attribuées dans le cadre de l'OPAH Copropriétés Dégradées du Val Fourré

Chiffres clés pour le logement social :

1 246 800 €

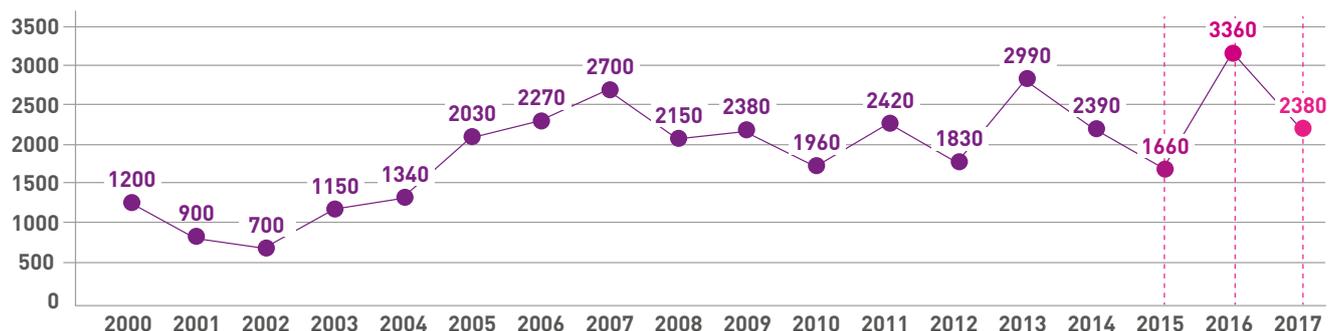
de subventions pour la production de logements sociaux

3

sites « logement social » intercommunaux (antennes de Mantes-la-Jolie et de Magnanville, permanence d'Épône) :

- ▶ 16 996 demandeurs reçus
- ▶ 499 ménages relogés sur présentation par le service
- ▶ 2 063 demandes de logement créées
- ▶ 1 836 demandes de logement renouvelées

CONSTRUCTION NEUVE DE GPS&O



Sources : DRIEA avant 2006, GPS&O Permis 2006 et suivantes / logements mis en chantier en dates réelles / estimation de 2015 à 2017 (enquête en cours au 14/02/2018)

12 quartiers au cœur de la politique de la ville et du renouvellement urbain

La politique de la ville s'exerce au sein des 12 quartiers dits prioritaires de la communauté urbaine et faisant l'objet d'un contrat de ville. Elle comprend l'élaboration du diagnostic de territoire ainsi que la coordination des dispositifs contractuels existants (développement urbain, insertion économique et sociale, prévention de la délinquance...).



Un habitant sur six de la communauté urbaine réside dans l'un des douze quartiers prioritaires du territoire, ici le Val Fourré à Mantes-la-Jolie.

La politique de la ville et le renouvellement urbain représentent un pan important de l'activité communautaire. 1 habitant sur 6 de la communauté urbaine réside au sein d'un quartier prioritaire. 5 contrats de ville ont été signés pour 12 quartiers prioritaires au sein de 8 villes de GPS&O.

Ils reposent sur 3 piliers :

- ▶ L'emploi et le développement économique
- ▶ L'habitat et le cadre de vie
- ▶ La cohésion sociale (santé, éducation, prévention de la délinquance)

Si les fonctions d'ingénierie, de pilotage et de coordination relèvent de la communauté urbaine, la mise en œuvre des actions reste une capacité ouverte aux communes du territoire, aux associations locales ou à des prestataires divers.

RENOUVELLEMENT URBAIN ET CONTRATS DE VILLE

De nombreuses actions de renouvellement urbain ont été menées à Poissy (Beauregard), à Carrières-sous-Poissy (Les Fleurs), à Chanteloup-les-Vignes (La Noé), à Vernouillet (Le Parc)... Le bilan fait aussi état d'études ou de mesures d'accompagnement comme aux Mureaux ou à Ecqueville, ou encore la finalisation et mise en signature du protocole de préfiguration du NPNRU du Mantois. 7 des 12 quartiers prioritaires (à Poissy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Vernouillet, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Limay) font l'objet d'études. 4 aboutiront à une convention avec l'ANRU avec des financements attendus pour 2018 ou 2019.

GPS&O a également conduit un grand nombre d'opérations dans le domaine de la politique de la ville, notamment en consolidant les liens avec les communes pour le pilotage et le suivi des actions des contrats de ville. L'objectif est de mieux exécuter, suivre et évaluer sur l'ensemble

du territoire : les pôles Carrières / Poissy, Chanteloup / Vernouillet, Les Mureaux / Ecqueville et Mantes / Limay.

GPS&O FÉDÈRE

Pour mener à bien l'ensemble de ces programmes, une conférence des financeurs a été créée à l'initiative de la communauté urbaine en 2017. Elle rassemble l'État, le département des Yvelines, les villes concernées et l'intercommunalité. Cette instance doit permettre la mise en commun de la programmation et la recherche de financements.

LA PRÉVENTION SUR TOUS LES TONS

C'est également en 2017 que GPS&O s'est engagé dans le conseil intercommunal de la prévention de la délinquance à l'échelle communautaire. Enfin, la collectivité a également été signataire du plan de lutte contre la radicalisation, une adhésion qui s'accompagne d'un plan d'action.

Un environnement à préserver

La communauté urbaine est en charge de la définition et la mise en œuvre ou l'animation de programmes traitant de climat, de transition énergétique et de nuisances. L'objectif est de lutter contre le changement climatique et adapter notre territoire à ses impacts, d'améliorer la qualité de l'air et réduire les nuisances sonores.

GPS&O a poursuivi son travail pour piloter les délégations de services publics de réseaux de chaleur, permettre leur développement et leur exemplarité écologique. Il s'agit de développer les énergies locales durables pour tendre vers un « territoire à énergie positive ».

Cet engagement fort en faveur du développement durable concerne autant les « paysages et milieux » que le secteur « agriculture et forêts ». De nombreuses réalisations en attestent dans plusieurs domaines :

► **Climat** : 1^{er} volant de diagnostics carbone, air et énergies du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) ; étude de faisabilité pour l'extension du réseau de chaleur des Mureaux ; engagement dans la démarche Cit'ergie ; déploiement des deux Services Locaux d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie ; participation à l'organisation des concours « Maison Écologique » et « Familles à Énergie Positive »...

► **Paysage & milieux** : suivi de l'évaluation environnementale du PLUi ; expertises écologiques pour la requalification des berges de l'Aubette sur la commune de Tessancourt ; aménagement écologique prévu dans le projet « Promenades du Canal de la Dérivation » ; réalisation d'une étude de préfiguration pour la mise en place de la compétence GEMAPI...

► **Agriculture & forêts** : diagnostic agricole et forestier participatif contribuant à l'élaboration d'une charte ; organisation des « Balades Gourmandes » dans le cadre de la Semaine du goût associant les producteurs et savoir-faire locaux ; aide à 13 agriculteurs spécialisés sinistrés du territoire suite aux événements climatiques exceptionnels du printemps 2016 (55 000 €) ; entretien de la première phase du Cœur vert (55 ha) et suivi des essais de recherche Biomass For the Future (BFF) et Proliphyt sur les nouvelles filières biomasse à partir de miscanthus et d'espèces ligneuses, et sur la phytoremédiation.

LE CŒUR VERT CONTINUE DE BATTRE

La plaine de 300 hectares entre Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine et Chanteloup-les-Vignes borde des zones d'habitation, de développement économique et de projets urbains conduits par l'État et les collectivités. Si environ la moitié de cette surface (150 ha) est cultivée, le reste des espaces ouverts est en partie en friche. Cette situation favorise le dépôt de déchets, les occupations illégales et entraîne d'importants désagréments et le mécontentement légitime des riverains.

Une démarche durable et responsable a été mise en place avec pour objectif de réaliser un vaste parc agricole dédié à la production de biomasse énergie et d'agro-matériaux destinés aux filières de la production d'énergie, d'écoconstruction et des bio-composites. Une première phase de valorisation a été finalisée en 2016 sur 55 ha avec l'implantation de cultures de type miscanthus (qui ont la capacité de maintenir les polluants en surface) sur une vingtaine d'hectares et le développement de partenariats d'expérimentation. Le projet se poursuit avec la définition d'une nouvelle gouvernance, des orientations des futures phases et la mise en œuvre de projets de valorisation. GPS&O reste mobilisé et cherche à attirer tous les appuis nécessaires, notamment celui de l'État.

Plus de

1 500

particuliers et plusieurs dizaines de professionnels du bâtiment ont participé aux événements organisés sur le territoire dans le cadre de Espace Info Énergie (balades thermiques, conférences, permanences décentralisées...)

200

ménages accompagnés par les Services Locaux d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie

Plus de

100

participants (élus, exploitants, propriétaires, acteurs économiques, associatifs et institutionnels) aux 3 ateliers et 2 permanences organisés en mai et juin 2017 pour la réalisation du diagnostic agricole et forestier

75

participants aux Balades Gourmandes en Seine & Oise organisées le 14 octobre 2017

150 m³

de miscanthus récoltés puis valorisés en paillage dans le cadre de Cœur vert



La production de biomasse énergie et d'agro-matériaux est expérimentée sur la plaine de Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine et Chanteloup-les-Vignes.

GPS&O s'engage pour la ruralité

GPS&O anime un contrat de ruralité en lien étroit avec les services de l'État. Signé le 5 juillet 2017 pour la période 2017-2020, il vise à faciliter le lancement de projets d'investissement sur les territoires ruraux afin d'améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité.



La communauté urbaine finance, avec de nombreux partenaires, des projets pour dynamiser les communes rurales.

Ce contrat entre l'État et GPS&O s'articule autour de 6 axes d'intervention :

- ▶ **Favoriser l'accès** de tous à des services modernisés
- ▶ **Anticiper les dynamiques démographiques** par des investissements adaptés et durables
- ▶ **Développer une ruralité dynamique**, attractive et solidaire
- ▶ **Faire du paysage** un vecteur de développement du territoire
- ▶ **Créer les conditions** d'un développement durable
- ▶ **Améliorer la performance** de l'action publique territoriale pour les communes rurales.

DES FINANCEMENTS POUR LES COMMUNES RURALES

Le principal instrument financier dédié à ce contrat est la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), attribuée par

l'État, pour abonder chaque programmation annuelle de projets. Au-delà de cette enveloppe, le contrat vise à optimiser le financement des projets en milieu rural, en mobilisant tous les leviers possibles grâce à une conférence des financeurs dédiée à la ruralité.

UN LARGE PARTENARIAT

Signé avec l'État, le Département des Yvelines, l'agence IngénieurY, le Parc naturel régional du Vexin français, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Association pour un Développement Agricole Durable en Seine Aval (ADADSA), ce contrat de ruralité regroupe de nombreux partenaires qui sont en mesure de soutenir l'émergence de projets d'investissement, tant sur le plan technique que financier.

▶ **407 000 €**

de crédits dédiés au contrat, issus de la DSIL

▶ **3**

projets soutenus :

- ▶ Création d'une maison médicale de proximité à Follainville-Dennemont
- ▶ Réhabilitation/extension et aménagement des abords de la mairie à Bouafle
- ▶ Aménagement du secteur de la mairie aux Alluets-le-Roi

Un solide ancrage européen

La communauté urbaine assure l'ingénierie des dispositifs transversaux européens. Ceux-ci permettent à un grand nombre d'acteurs institutionnels, économiques, sociaux et environnementaux du territoire d'accéder à des fonds européens. Elle intervient également pour positionner les projets de développement sur son territoire dans un cadre européen et conforter sa stature de territoire rayonnant et innovant.

GPS&O est le seul territoire d'Île-de-France à bénéficier à la fois du volet urbain (Investissement Territorial Intégré) et rural (programme Leader) des fonds européens.

DES FINANCEMENTS EUROPÉENS MOBILISÉS

► **Sur le volet urbain :** une convention permet à GPS&O de solliciter 7,2 M€ de fonds européens sur la période 2015-2020. Elle englobe plus de 10 thématiques dont le développement économique, l'innovation, la cohésion, l'inclusion, le climat/énergie...

► **Sur le volet rural :** La communauté urbaine gère le programme Leader qui facilite l'accompagnement et l'émergence de projets innovants avec les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), en charge de l'animation. Ce binôme appuie le Groupe d'Action Locale Seine Aval qui mobilise les acteurs du territoire, notamment privés (agriculteurs, associations et entreprises sont majoritairement représentés). Les premières subventions du programme Leader (dotation de 1 382 000 € jusqu'en 2020) ont été attribuées en 2017 par le Comité de programmation local présidé par Sophie Primas, sénatrice des Yvelines.

À titre d'exemple, le Moulin de Brasseuil a été modernisé. Situé à Auffreville-Brasseuil, il a bénéficié d'une subvention européenne de près de 50 000 €. Celle-ci a

permis d'accroître la valeur ajoutée des produits de la région en incitant les exploitants céréaliers à passer en bio (développement d'une filière locale « blé-farine-pain »). Les céréales sont transformées sur site avant d'être vendues partout en France et en particulier aux boulangers parisiens (sur 4 365 t de farine de blé bio écrasée, 1 700 t ont été vendues en Île-de-France).

LA CU SE POSITIONNE SUR L'ÉCHIQUIER EUROPÉEN

► **En adhérant à la Maison de l'Europe,** la communauté urbaine souhaite impliquer les habitants dans les sujets européens via des mobilités comme le projet « Mouv'in Europe » pour les jeunes des Missions locales, l'événement « Joli Mois de l'Europe » et le débat « Parlons d'Europe autrement ».

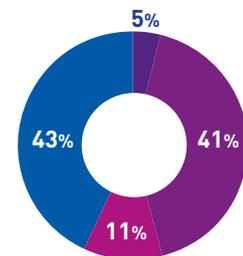
► **En étant membre de l'Association Française du Conseil des Communes** et des Régions d'Europe (AFCCRE) depuis juillet 2017, GPS&O assure la représentation du territoire auprès des instances européennes pour faire valoir ses intérêts actuels et futurs.

► **Grâce au « Réseau Europe Urbain »,** animé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), la Mission Europe s'enrichit de bonnes pratiques et d'expériences menées sur le territoire national.

► **3 M€**
de fonds présélectionnés pour les projets du territoire

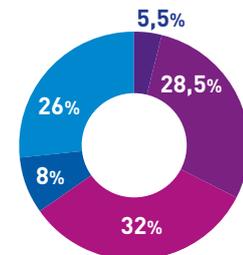
► **16**
porteurs de projets accompagnés (associations, entreprises, communauté urbaine)

CRÉDITS FEDER (4,25 M€)*



- Assistant technique
- Requalification QPV
- Espaces naturels
- Compétitivité / Innovation

CRÉDITS FSE (2,93 M€)*



- Assistant technique
- Création / reprise d'activité
- Employabilité
- Dynamiques d'inclusion
- Lutte contre le décrochage scolaire

*Assistance technique : animer et mettre en œuvre le FEDER et le FSE.



Le Joli Mois de l'Europe a permis en 2017 de sensibiliser des écoliers aux enjeux européens.

A full-page photograph of a worker in a high-visibility orange and blue uniform using a brush cutter in a field of yellow flowers. The worker is wearing safety glasses and large red earplugs. The background is a field of green grass and yellow flowers. The top and bottom corners of the page are decorated with a geometric pattern of purple, white, and blue triangles.

**DES SERVICES
DE PROXIMITÉ
AU MEILLEUR
COÛT**

Déchets : une organisation et une maîtrise renforcées

Améliorer la qualité du service rendu aux usagers, harmoniser des actions de pré-collecte, de collecte et de traitement tout en accentuant la sensibilisation et réduire les coûts : voilà les trois objectifs atteints en 2017 par la communauté urbaine.



Le programme d'implantation de bornes enterrées pour la collecte des déchets s'est poursuivi en 2017.

Des réalisations significatives pour proposer un service public de qualité ont vu le jour en 2017 :

- ▶ **Ouverture de la déchèterie** de la Vaucouleurs, à Mantes-la-Ville, le 1^{er} mars
- ▶ **Travail sur l'harmonisation du service et la sensibilisation** des habitants au geste du tri (porte-à-porte, contrôles de terrain)
- ▶ **Poursuite de la transformation** du site Valene à Guerville en centre de transfert de déchets ménagers
- ▶ **Implantation de bornes enterrées** dans le cadre de réhabilitations ou de nouveaux projets de logements

S'y ajoutent d'autres améliorations : remise à niveau de locaux en habitat collectif ; suivi des appels entrants et des demandes par internet ; prise en charge de la gestion des déchets pour certaines communes anciennement gérées par des syndicats intercommunaux (SMIRTOM du Vexin et les SIEED) ; mise en place de bennes dédiées aux meubles dans les déchèteries d'Aubergenville et Limay.

RATIONALISATION, SIMPLIFICATION ET ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

Une démarche de rationalisation du service a permis une réduction des coûts d'ensemble de plus de 2% (48,17 M€ contre 49,18 M€) pour un même niveau de prestations pour un plus grand nombre de bénéficiaires. Trois marchés publics des-

tinés à mutualiser, simplifier et homogénéiser la gestion ont été passés en 2017 :

- ▶ **Le marché de pré-collecte** (sacs, bacs, composteurs) en lieu et place de 16 contrats
- ▶ **Le marché de gestion des déchèteries** en lieu et place de 18 contrats. Désormais, 8 sur 10 sont gérées par le même contrat (celles d'Achères et Conflans-Sainte-Honorine restant sous gestion directe)
- ▶ **Le marché transitoire de collecte** en lieu et place de 8 contrats de collecte.

Cette mission visant à optimiser et harmoniser les procédures va connaître de nouvelles évolutions tout comme les travaux engagés sur les conteneurs enterrés, les marchés forains et la réflexion sur les dépôts sauvages.

COMMENT LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS ?

Plusieurs opérations de prévention ont été menées en 2017 :

- ▶ **Promotion du compostage** en habitat individuel ou collectif, dans les écoles, maisons de retraite.
- ▶ **Poursuite de la politique de réemploi et réparation** via les deux ressourceries du territoire.
- ▶ **Relance de la collecte des textiles.**
- ▶ **Animations en milieu scolaire** et lors d'événements communaux pour sensibiliser à la réduction des déchets, au tri, au recyclage.

« Je souhaite vous remercier, au nom de tous les habitants de l'île, pour le travail remarquable que vous avez mis en place. Je vous serai très reconnaissant de bien vouloir transmettre aux agents qui ont dû braver le froid pour effectuer la collecte, nos vifs remerciements pour le travail accompli. Tous les îliens ont été satisfaits du service rendu. Bravo à tous. »

SERGE MATIKHINE,
Habitant de l'île
des Migneaux à Poissy

BUDGET 2017

En investissement

▶ **1 421 852 €**

En fonctionnement

▶ **48 177 080 €**

▶ **Tonnages collectés (hors déchetterie)**

- ▶ Ordures ménagères : **111 592**
- ▶ Emballages recyclables : **13 827**
- ▶ Verre : **8 125**
- ▶ Déchets végétaux : **11 576**
- ▶ Encombrants : **9 389**

▶ **630 composteurs** distribués pour l'habitat pavillonnaire

▶ **1 135 tonnes de textiles** collectées sur 243 points

▶ **1 950 élèves sensibilisés** lors d'animations scolaires en 2016/2017

▶ **44 animations stands** lors d'événements communaux, auprès des bailleurs ou dans des structures telles les EPHAD, centres sociaux...

Eau et assainissement : un rôle étendu pour GPS&O

En 2017, la communauté urbaine a exercé pour la première fois son action sur l'ensemble du périmètre des 73 communes avec pour objectif la mise en commun des moyens et des compétences. L'objectif à plus long terme sera la mise en œuvre d'un programme d'investissement adapté aux besoins des installations et réseaux et la mise en place progressive d'une convergence tarifaire.



À l'échelle de son territoire, la communauté urbaine gère 1843 km de réseaux d'assainissement.

L'exercice 2017 a connu plusieurs temps forts :

- **Prise en charge de la gestion** directe de la compétence pour les 73 communes
- **Intégration dans les équipes** de 13 agents, 8 issus de syndicats intercommunaux et 5 des communes
- **Transfert des conventions, marchés et contrats** pour exécution par la communauté urbaine avec suivi et gestion de plus de 100 marchés et 48 contrats de délégation de service public.

Dans ce contexte, de nombreux projets de tous ordres ont été menés à bien sur le territoire :

► Les principaux travaux

- **Achèvement des travaux de réseaux eaux usées** et conformité des branchements particuliers à Saint-Martin-la-Garenne et son hameau Sandrancourt
- **Création de réseaux eaux usées** à Fontenay-Saint-Père, Vaux-sur-Seine, Triel-sur-Seine et Morainvilliers
- **Travaux de réseaux** à Verneuil-sur-Seine
- **Renouvellement de réseaux d'eau potable** à Gargenville, Juziers, Sailly et Limay
- **Mise en conformité du forage** à l'Albien à Triel-sur-Seine

► Les études

- Études de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction des postes de refoulement à Meulan-en-Yvelines et Mézy-sur-Seine

en lien avec la reconstruction de la station d'épuration aux Mureaux

- Renouvellement du contrat d'exploitation des stations à Limay et à Guitrancourt ainsi que du contrat d'exploitation de 6 stations d'épuration en filtres plantés
- Poursuite du schéma directeur d'assainissement des communes d'Orgeval, Morainvilliers, Les Alluets-le-Roi et démarrage du schéma directeur d'assainissement de Juziers
- Études et appel d'offres pour la réhabilitation du poste de refoulement des Souches et création du poste des Arches à Achères
- Études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du château d'eau des Mureaux

LA DÉCARBONATION VA SE GÉNÉRALISER

Bénéficier d'une eau potable adoucie en régulant son niveau de calcaire, c'est l'objectif de la décarbonation. Au-delà du confort, ce système permet de réaliser des économies car une eau trop riche en calcaire engendre des dépenses liées à la maintenance ou au remplacement des équipements, à une hausse de la consommation d'énergie ou encore à l'achat de produits ménagers pour l'entretien.

Des travaux sont engagés en 2017 et doivent aboutir l'année suivante pour constituer une unité de décarbonation à l'usine Suez à Flins/Aubergenville. Ce site alimente 500 000 habitants dont 100 000 de la communauté urbaine. En 2019, des études seront lancées pour mettre en place ce même système au sein de l'usine



L'usine Suez à Flins-sur-Seine qui alimente 500 000 habitants, dont 100 000 de GPS&O, sera localement la pionnière en matière de décarbonation.

communautaire de production d'eau potable à Vernouillet qui alimente cette commune ainsi que Verneuil-sur-Seine et Chapet.

FOCUS



La refonte de la station d'épuration des Mureaux, lancée en 2017, permettra de produire du gaz «vert».

LA STATION D'ÉPURATION AUX MUREAUX VA PRODUIRE DU BIOGAZ

Un important chantier a débuté en 2017. La refonte de la station communautaire aux Mureaux est un projet d'envergure, sur le fond comme sur la forme. Plusieurs objectifs sont visés :

► **Augmenter la capacité de traitement** pour prendre en compte l'accroissement de la population (120 000 équivalents habitants pour 2 500 m³/h en débit de

pointe). Le montant de l'investissement hors réseaux est de 25 000 000 € HT

► **Mettre en place un traitement** des boues par digestion permettant de produire et de revendre du biogaz

► **Limiter les nuisances** visuelles, olfactives et sonores

Parallèlement, un audit des services de l'eau et de l'assainissement a été lancé pour améliorer sa productivité.

EAU

► **19 500 000 m³**

d'eau potable facturés aux abonnés (hors communes du syndicat de Feucherolles)

► **2 178 km**

de réseaux d'eau potable

► **45** forages et captages

► **69** réservoirs et châteaux d'eau

ASSAINISSEMENT

► **18 000 000 m³**

assujettis à la redevance assainissement

► **1 843 km**

de réseaux d'assainissement

► **152** postes de refoulement

► **18** stations d'épuration

Environ

► **92 km**

de réseaux curés

Le défi de la voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2017, 1 393 km linéaires de voiries communautaires et des dépendances associées font l'objet d'un entretien effectif par la communauté urbaine, en liaison étroite avec les communes. L'organisation ainsi que le fonctionnement sont encore perfectibles mais les efforts des équipes de GPS&O, entièrement mobilisées, commencent à porter leurs fruits.



La communauté urbaine programme et gère des chantiers importants, comme celui de la desserte de l'Ouest Mantois, comme des opérations d'entretien courant.

En matière de voirie et d'espaces publics, la communauté urbaine exerce sa compétence sur un large champ d'action :

► Voirie

- Programmes de travaux d'entretien courant, de renouvellement et d'aménagements neufs

► Espaces verts

- Élagage des arbres d'alignement
- Tonte et fauchage des espaces verts

► Propreté urbaine

- Balayage manuel et/ou mécanique des voiries
- Vidage des corbeilles
- Collecte des dépôts sauvages

► Éclairage public

► Interventions spécifiques durant la période hivernale

Le périmètre d'intervention comprend :

- L'ensemble du domaine public routier communal - soit près de 1400 km de

chaussée - ainsi que les chemins ruraux revêtus desservant au moins deux habitations et les voiries en ZAE

- Les accotements, talus, terre-pleins centraux, ronds-points
- Les arbres d'alignement, murets de soutènement sur accotement
- L'éclairage public
- Les feux tricolores
- Le mobilier de sécurité (potelets, barrières, plots...) ou de propreté (corbeilles nécessaires à l'entretien)
- La signalétique
- Les signalisations verticales et horizontales
- Le mobilier urbain (abribus, bancs...)

D'autres équipements y sont associés :

- Parcs publics de stationnement
- Ouvrages d'art (ponts...)
- Les places publiques à l'exception des parvis exclusivement liés à un équipement et relevant d'un aménagement distinct de l'espace continu



« Maire d'une commune de 600 habitants à l'ouest du territoire, je tiens à souligner l'efficacité et la réactivité des services techniques de l'intercommunalité au niveau de notre commune. Lors des épisodes neigeux, la livraison de sel a été très rapide. Les interventions de réfection de la voirie et d'entretien des talus sont réalisées avec rapidité et sérieux. J'apprécie également l'accompagnement technique et administratif du service sur des sujets plus sécuritaires de circulation. »

JEAN-CLAUDE LANGLOIS,
Maire de Jumeauville

UN IMPORTANT TRAVAIL D'HARMONISATION

La communauté urbaine a repris à son compte pas moins de 120 marchés en cours d'exécution, venant des communes voire des anciens établissements intercommunaux. Un travail important de rationalisation et d'harmonisation des prestations de services a été mené durant l'année 2017, mais la parcellisation et la diversité des pratiques sur le territoire n'a pas permis de mettre totalement en œuvre une véritable mutualisation des coûts de prestation de service.

Pour autant et afin de gagner en capacité opérationnelle sur des secteurs clés, la communauté urbaine a pu déployer dès 2017 ses marchés de travaux d'entretien de voirie et d'entretien de l'éclairage public, étudiés dans une logique d'harmonisation des pratiques à l'échelle du territoire.

10 CENTRES TECHNIQUES COMMUNAUTAIRES AU CŒUR DU DISPOSITIF

L'organisation opérationnelle repose sur 10 centres techniques communautaires (CTC), créés début 2017. Leur implantation géographique permet un maillage cohérent et complet sur l'ensemble du territoire, ce qui garantit une proximité et une réactivité indispensables au bon exercice des missions. La communauté urbaine a pu compter sur le transfert de 240 agents en provenance des communes pour constituer les équipes de ces CTC. Cet apport a été fondamental, ces derniers connaissant bien les différents contextes locaux. Les effectifs ont été complétés par une opération de recrutement pour arriver à plus de 300 agents au sein de la direction des Espaces Publics, une campagne qui se poursuivra en 2018.

UN APPUI AUX COMMUNES DE MOINS DE 2000 HABITANTS

Pour traiter au mieux les problématiques particulières de l'entretien de la voirie des plus petites localités et pour conserver toute la polyvalence propre à l'agent communal, la communauté urbaine a fait le choix de proposer aux 25 communes de moins de 2000 habitants une mise à disposition partielle de l'agent polyvalent. Ils assurent des missions pour le compte de la communauté urbaine en propreté manuelle et espaces verts.

L'ASTREINTE COMMUNAUTAIRE OPÉRATIONNELLE

Au deuxième semestre, la communauté urbaine a mis en place son service d'astreinte opérationnelle, activé sur demande des communes pour rétablir l'usage normal de la voirie. En moyenne 145 demandes d'intervention sont enregistrées mensuellement et 80 % sont satisfaites. L'objectif pour l'avenir est de tendre vers les 100 %.

UNE COOPÉRATION AVEC LES COMMUNES POUR LA VIABILITÉ HIVERNALE

GPS&O a adopté des conventions de coopération avec 47 communes membres, de manière à mobiliser moyens humains et matériels communautaires ainsi que communaux pour faire face aux aléas

climatiques. Pour cette première année, le dispositif de viabilité hivernale a globalement apporté satisfaction même si le matériel très sollicité a parfois subi des pannes qui ont impacté la capacité d'intervention des services. L'objectif pour l'année à venir est clairement d'optimiser l'organisation en liaison étroite avec les communes tout en modernisant les moyens matériels.

DES PISTES D'AMÉLIORATION

► **Harmonisation.** Un marché public portant sur les activités de balayage manuel ou mécanique, de collecte des dépôts sauvages et de gestion globale de la propreté sera attribué en 2018 dans une logique de rationalisation des pratiques. Cet outil permettra aux agents communautaires opérationnels de répondre aux attentes en matière de rendu de service public de manière réactive et optimale.

► **Plan d'investissement.** En coordination étroite avec les besoins des communes, GPS&O entend établir un Plan pluriannuel d'investissement en tenant compte des exigences des multiples acteurs en présence (délégataires gaz et électricité, eau, assainissement, projets d'aménagement, de mobilité...) de manière à coordonner et optimiser au mieux les échéances des différents investissements à réaliser.

Afin de simplifier et accélérer les processus de décision, les opérations seront réparties selon le classement ci-dessous.



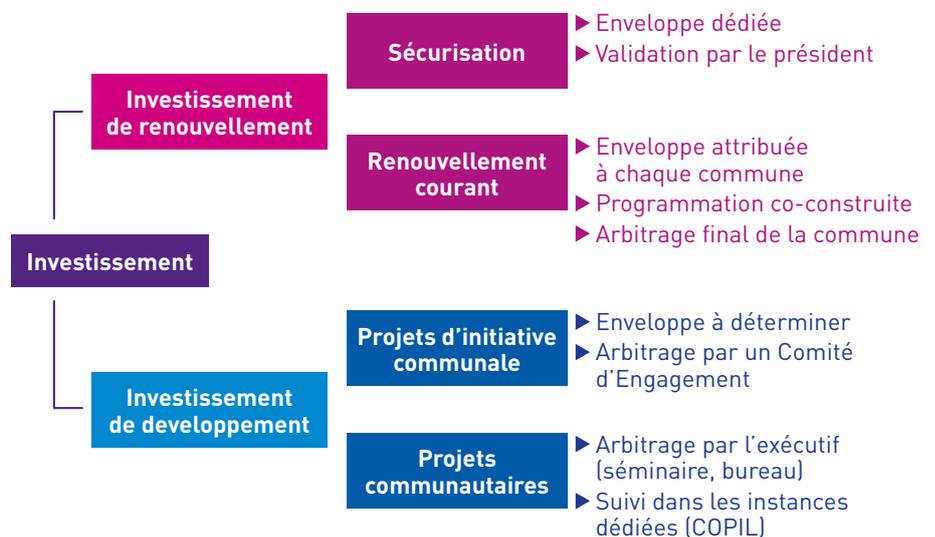
« Après un temps d'adaptation logique compte tenu de l'ampleur du transfert de compétences des villes et des EPCI vers la communauté urbaine, le fonctionnement courant de la voirie est désormais bien assuré par les agents du centre technique communautaire de Conflans-Sainte-Honorine. Le fait que la plupart d'entre eux travaillaient antérieurement pour la ville de Conflans a grandement facilité l'efficacité des interventions grâce à une parfaite connaissance de la commune. L'épisode neigeux et de la crue de 2018 ont été bien gérés sur le terrain par des équipes motivées.

Concernant l'investissement pour la voirie, l'année 2017 n'a pas complètement répondu à mes attentes. La nouvelle approche envisagée pour 2018 avec un plan d'investissements sur 3 ans me rassure mais je resterai vigilant.

La propreté urbaine n'est en revanche pas encore satisfaisante. Les nouveaux prestataires, désignés en juin 2018, sont en période de rodage. J'espère une amélioration significative dans les mois à venir. »

LAURENT BROSSE,
Maire de Conflans-Sainte-Honorine

PROCESSUS DE DÉCISION POUR LES INVESTISSEMENTS



GPS&O FÉDÈRE ET CONCERTÈ



Un lien toujours étroit avec les communes

Entretenir des relations privilégiées et étroites avec les 73 communes membres est une priorité de l'exécutif de la communauté urbaine depuis sa création. Les démarches d'information, d'assistance et de conseil se sont intensifiées en 2017.

À L'ÉCOUTE DES MAIRES

6 conférences des maires ont été organisées en 2017 afin de tenir informés les édiles municipaux des démarches et processus engagés par la communauté urbaine. Cette instance consultative permet également de prendre en compte leurs avis et leurs attentes, une préoccupation constante du président Philippe Tautou. Cette concertation s'est révélée particulièrement pertinente au moment de la définition de l'intérêt communautaire, phase cruciale pour le développement de GPS&O et concernant les 73 communes.

UN PONT ENTRE SERVICES COMMUNAUX ET COMMUNAUTAIRES

Les échanges se sont intensifiés entre les communes membres et les équipes de GPS&O :

► **37 réunions d'informations** générales et thématiques organisées avec les directeurs généraux des services et les secrétaires de mairie ont eu lieu aussi bien au siège de la communauté urbaine que dans des lieux emblématiques du territoire ou dans les mairies, à l'invitation des communes rurales.

► **43 rendez-vous** avec les communes ont permis d'aborder des problèmes plus spécifiques.

UN APPUI CONCRET AUX COMMUNES

► **Aide au lancement de 22 projets** financés à hauteur de 1 588 000 € attribués dans le cadre des fonds de concours.

► **Assistance à la réorganisation des syndicats intercommunaux**, soit l'organisation de près de 70 réunions.

► **Traitement de près de 400 demandes des communes.**

VERS PLUS DE COHÉSION

En 2018, tout en poursuivant les contacts réguliers entre personnels communaux et communautaires, cet effort portera sur une plus grande fluidité du partage d'informations avec les communes, notamment via l'utilisation des supports électroniques :

► **Optimisation de l'outil** de Gestion de Relation aux Communes et son ouverture à d'autres compétences communautaires et d'autres canaux de contact.

► **Refonte de l'extranet** aux communes pour en faire un véritable outil de travail partagé sur les différents métiers exercés.

Un souci de proximité et de partage

Informative, interactive et conviviale, la 1^{re} édition des Rencontres du territoire a permis un moment de partage et d'échanges entre l'exécutif de la communauté urbaine et l'ensemble des maires et élus des conseils municipaux des 73 communes.

En réunissant pas moins de 600 élus communautaires et communaux, la 1^{re} édition des Rencontres du territoire organisée par GPS&O le 15 septembre 2017, au Parc des expositions à Mantes-la-Jolie, a été une réussite. Au-delà de la fréquentation, c'est la qualité et la richesse des échanges qui ont fait de cette initiative un succès.

« **Rassemblons nos énergies d'élus !** » L'appel lancé par le président Philippe Tautou a été entendu. Les participants ont pu s'informer, partager et dialoguer avec les élus mais aussi les techniciens de

GPS&O pour mieux connaître le territoire et ses enjeux, sans oublier l'organisation des services communautaires.

DU PROJET DE TERRITOIRE AUX SERVICES DU QUOTIDIEN

L'élaboration du projet de territoire a, en préalable, été évoquée. Les trois piliers de la réflexion ont fait l'objet de conférences en abordant les thèmes suivants : « Préparer l'arrivée du RER Eole », « Faire de la Seine un vecteur d'attractivité et de qualité

de vie » et « La ruralité, une dimension fondamentale du territoire ». La journée s'est poursuivie par des tables rondes interactives sur des sujets variés : Maîtrise des déchets, Plateforme aux communes et mutualisation, Habitat, Développement économique et emploi, Environnement et développement durable, Mobilités, Relation aux communes – Aménagement et urbanisme, Culture, Eau, Sport, Recherche et innovation.

Fort du succès de cette 1^{re} édition, ce rendez-vous sera reconduit à un rythme restant à définir.

DES RESSOURCES POUR AGIR



Le personnel au cœur du projet

2017 a été marquée par l'intégration de 224 agents de la voirie en provenance des communes. Dans le même temps, GPS&O a poursuivi ses efforts de recrutement et de structuration de son organisation.



La plus grande partie des 1 070 agents de GPS&O est affectée aux espaces publics (espaces verts, voirie, propreté...) et au secteur culture et sport.

Les effectifs de la communauté urbaine s'élevaient à 1 070 agents pour l'année 2017 (685 titulaires de la fonction publique territoriale et 385 contractuels). La filière technique concentre le plus grand nombre de personnel (493) devant les secteurs administratifs (388) et culturels (136). Par ailleurs, 4 603 candidatures (hors recrutements délégués) ont été reçues et 308 recrutements enregistrés.

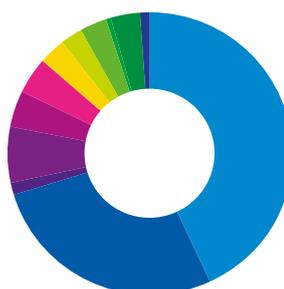
UN MOT D'ORDRE : LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Un effort important a été porté dans la prise en compte de la sécurité au travail via la structuration du mode de fonctionnement du Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT) qui a joué un rôle moteur :

- ▶ 4 séances plénières du CHSCT
- ▶ Des visites de site accompagnées d'un plan d'action personnalisé avec suivi dans le temps

Un effort important a aussi été réalisé dans la fourniture d'équipements spécialisés et adaptés.

EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



- ▶ ESPACES PUBLICS, ESPACES VERTS, VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC, PROPRETÉ
- ▶ CULTURE ET SPORT
- ▶ MOBILITÉ
- ▶ DÉCHETS
- ▶ EAU, ASSAINISSEMENT
- ▶ PLANIFICATION URBAINE ET RÉGLEMENTAIRE
- ▶ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- ▶ HABITAT
- ▶ POLITIQUE DE LA VILLE
- ▶ TOURISME
- ▶ EMPLOI
- ▶ AGRICULTURE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un budget contrôlé au service de tous

UN BILAN ENCOURAGEANT

Plusieurs indicateurs permettent de mesurer les bons résultats d'ensemble obtenus par GPS&O après seulement deux années d'existence :

- ▶ Taux de réalisation des recettes : **99 %**
- ▶ Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement : **87 %**
- ▶ Taux de réalisation des dépenses d'investissement : **46 %**

UN FONCTIONNEMENT PLUS EFFICACE

▶ Délais

Les services financiers de la communauté urbaine ont effectué un travail colossal de rattrapage des écritures comptables, en collaboration avec la Trésorerie de Mantes, afin que le Délai Global de Paiement retrouve un niveau réglementaire, et ce de façon pérenne, dans l'intérêt de la trésorerie et de la santé des entreprises du territoire.

▶ Subventions

Leur traitement au profit des associations s'est rationalisé par la mise en place d'une procédure partagée et dématérialisée sur le site de GPS&O, avec un processus d'examen et d'arbitrage normé.

▶ Budgets annexes

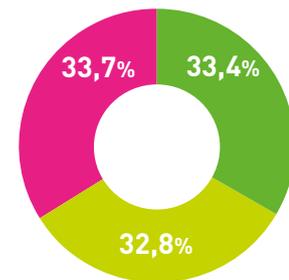
Un dialogue nourri avec les communes permet depuis 2017 l'intégration des résultats des budgets annexes assainissement et des emprunts. La communauté urbaine peut ainsi s'atteler aux investissements indispensables à la modernisation des réseaux et à la mise aux normes exigées par la Police de l'Eau.

Afin de soutenir financièrement les communes, GPS&O a proposé à celles qui le souhaitent l'affectation sur le résultat 2017, en investissement, de la retenue sur Attributions de compensation au titre de l'investissement.

▶ Évaluation des transferts de charges

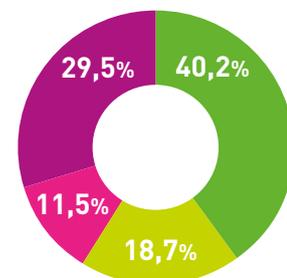
L'instance d'échanges entre les communes et la communauté urbaine pour tous les sujets liés aux transferts de charges a permis la concertation et la préparation des prises de décision relatives au transfert de plusieurs compétences. La Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges a été consultée pour les restitutions de l'Enfance et de la Petite Enfance vers les communes et les modalités d'évaluation des charges.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (266 M€)



- ▶ Fiscalité des ménages
- ▶ Fiscalité des entreprises
- ▶ Autres (TEOM, dotations de l'État, subventions...)

STRUCTURE DES DÉPENSES (253,3 M€)



▶ Charges à caractère général

Dont principalement :

- Déchets **44 M€**
- Entretien voirie **11,6 M€**
- Mobilité **10,8 M€**
- Entretien de patrimoine **7 M€**

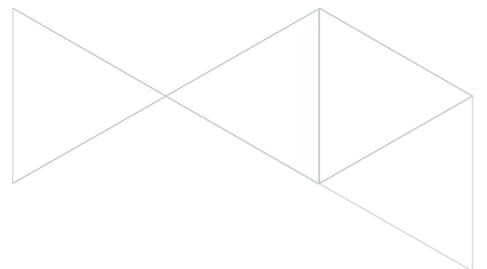
▶ Masse salariale

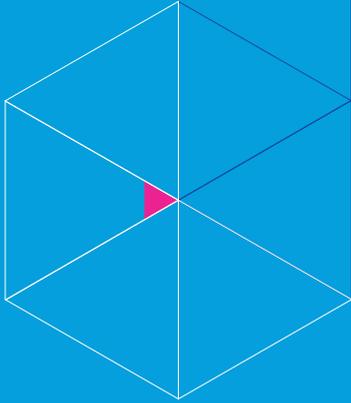
▶ Subventions participations

Dont principalement :

- SDIS **13,8 M€**
- Associations **5,8 M€**
- Syndicats et BA **6,7 M€**

▶ Versements communes et FPIC





Achères, Andrésy,
Arnouville-lès-Mantes,
Aubergenville,
Auffreville-Brasseuil,
Aulnay-sur-Mauldre,
Boinville-en-Mantois,
Bouafle,
Breuil-Bois-Robert,
Brueil-en-Vexin, Buchelay,
Carrières-sous-Poissy,
Chanteloup-les-Vignes,
Chapet,
Conflans-Sainte-Honorine,
Drocourt, Ecquevilly,

Épône, Évecquemont,
Favrieux, Flacourt,
Flins-sur-Seine,
Follainville-Dennemont,
Fontenay-Mauvoisin,
Fontenay-Saint-Père
Gaillon-sur-Montcient,
Gargenville, Goussenville,
Guernes, Guerville,
Guitrancourt, Hardricourt,
Hargeville, Issou,
Jambville, Jouy-Mauvoisin,
Jumeauville,
Juziers, La Falaise,

Lainville-en-Vexin,
Le Tertre-Saint-Denis,
Les Alluets-le-Roi,
Les Mureaux, Limay,
Magnanville,
Mantes-la-Jolie,
Mantes-la-Ville,
Médan, Méricourt,
Meulan-en-Yvelines,
Mézières-sur-Seine,
Mézy-sur-Seine,
Montalet-le-Bois,
Morainvilliers,
Mousseaux-sur-Seine,

Nézel,
Oinville-sur-Montcient,
Orgeval, Perdreauville,
Poissy, Porcheville,
Rolleboise, Rosny-sur-Seine,
Sailly, Soindres,
Saint-Martin-la-Garenne,
Tessancourt-sur-Aubette,
Triel-sur-Seine,
Vaux-sur-Seine,
Verneuil-sur-Seine,
Vernouillet, Vert,
Villennes-sur-Seine

